

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS



isere.fr

COLLÈGES PRIVÉS ISÉROIS



DÉPÔT DES DEMANDES
AVANT LE 20 MARS 2026

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



isère
LE DÉPARTEMENT



ÉDITORIAUX	4
LE DISPOSITIF.....	5
LES MODALITÉS PRATIQUES	6
RESSOURCES ET ANIMATIONS.....	8



AXE 3 SANTÉ ET MÉDIAS

ÉDUCATION ET PRÉVENTION SANTÉ.....	42
Mon collège en santé.....	43
APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE.....	45
Mes pratiques numériques	46



AXE 4 DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

DÉCOUVERTE DE LA DIVERSITÉ DES MÉTIERS	47
Ma connaissance des métiers	48
Sciences, techniques et innovations	49
CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE	51
Mon territoire : de la forêt à la découverte de la filière économique « bois »	52
Ma connaissance de l'architecture et du paysage de mon territoire	54



RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS	55
RAPPEL DES RÈGLES SUR LES SÉJOURS.....	56
CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT.....	58



AXE 1 SPORT ET CULTURE

DÉCOUVERTES SPORTIVES ET VALEURS OLYMPIQUES....	9
Ma découverte des sports de nature	10
Mon collège à la neige.....	11
Ma découverte du milieu montagnard.....	12
Ma découverte des Jeux Olympiques	14
Mon savoir rouler à vélo	15
Ressources sportives	16

DÉCOUVERTES CULTURELLES ET ACTIONS DE MÉMOIRE... .	17
Mon éducation artistique et culturelle.....	18
Actions de mémoire - droits de l'homme	24
Animations culturelles des musées départementaux.....	26

AXE 2 VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

ÉCO-RESPONSABILITÉ.....	27
Mon collège éco-responsable.....	28
Mon restaurant scolaire éco-responsable	33
VIE DÉMOCRATIQUE.....	35
Mon comportement citoyen	36



© M. Karabagli

JEAN-PIERRE BARBIER

Président
du Département
de l'Isère

Nous faisons un choix clair : celui d'une éducation qui rassemble et ne divise pas. Depuis plus de dix ans, la Majorité départementale n'a jamais démenti son soutien à l'enseignement privé. Nous vous accompagnons, année après année, au plus haut niveau dans le respect de la législation en vigueur, afin de garantir aux élèves scolarisés dans vos établissements les meilleures conditions d'apprentissage.

Ce soutien aux établissements privés n'a rien d'évident. Vous êtes les premiers à percevoir les critiques faites de manière lancinante à l'encontre de l'enseignement privé. Ce débat anime continuellement l'hémicycle départemental et offre ainsi l'occasion de rappeler, avec constance, l'importance que la Majorité départementale accorde à chaque collégien isérois, quel que soit l'établissement dans lequel il est scolarisé.

Malgré le contexte budgétaire actuel contraint, nous continuerons de vous soutenir. Un jeune sur six est scolarisé dans le privé. Nous refusons de ne pas les inclure dans nos dispositifs.



© Département Isère_A.Breyesse

MARTINE KOHLY

Vice-présidente,
chargée
de l'enfance,
de la famille,
de la jeunesse
et des sports

Le Département de l'Isère poursuit son engagement aux côtés des collégiens pour consolider conjointement des valeurs de respect, de dépassement de soi et de vivre-ensemble.

Pour l'année scolaire 2026-2027, notre attention se porte tout particulièrement sur les collèges labellisés Génération 2030. À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2030, l'Isère souhaite encourager encore plus la pratique sportive, véritable levier d'épanouissement et de réussite.

Au travers des fiches actions proposées, le Département favorise l'accès à la culture et au sport, sensibilise à la

C'est dans cet esprit d'équité que les élèves de l'enseignement privé bénéficient, comme leurs camarades du public, de la carte Tattoo Isère, qui favorise leur accès à la culture et aux activités sportives.

C'est également cette même volonté d'égalité des chances qui guide notre action à travers le dispositif Isère collégiens. Grâce à lui, nous soutenons chaque année de nombreux projets pédagogiques, qui participent à la vie de vos établissements et à la formation des citoyens de demain.

Soyez assurés de mon engagement pour continuer à travailler ensemble, dans un climat de confiance et de dialogue, pour donner à chaque collégien, dans chaque établissement, les moyens de réussir.



Isère collégiens est un dispositif financé par le Département de l'Isère, visant à soutenir des projets éducatifs de qualité, en complément des apprentissages scolaires des collégiens isérois, avec comme objectif le développement de la conscience citoyenne des 11-15 ans.

L'AIDE DU DÉPARTEMENT

- Le financement de 1 à 3 projets par collège privé isérois et par année scolaire, + Savoir Rouler à Vélo.
- Le Département ne subventionne aucune action à 100 %. Il faut mobiliser d'autres sources de financement.
- L'accès à de nombreuses ressources (animations, expositions, interventions de partenaires) mises à disposition gratuitement.

LES MODALITÉS PRATIQUES

Dépôt des projets sur l'application PI2Cv3 (<https://colleges.cg38.fr>) :

1/ S'identifier sur le réseau du Département de l'Isère

(identifiant de type : 038...X_UTI1 - Mot de passe de type : 99col..99U1)

2/ Sélectionner l'application pour :

- saisir vos objectifs pédagogiques,
- faire vos demandes de financements via les formulaires « Action »,
- faire vos demandes de partenariats spécifiques via un tableau « Ressources ».

Saisie par les enseignants, les infirmiers scolaires..., validation par le principal.

En cas de problème d'accès (perte de vos identifiants...), nous contacter par mail : iserecollegiens@isere.fr

INSTRUCTION DES DOSSIERS

1/ PARTICIPATION DES ÉLÈVES

Une attention particulière sera portée sur le degré de participation de l'élève au projet et sur les modalités de restitution(s) ou de production(s) prévues.

Comment est mesuré le niveau de participation des élèves ?

Il existe plusieurs niveaux de participation :

- 1. Des connaissances dispensées dans le cadre des enseignements**
- 2. Des rencontres avec des intervenants professionnels ou des partenaires départementaux**
- 3. Des engagements dans des projets éducatifs**

JE DÉCOUVRE : éveiller la curiosité et susciter l'envie de comprendre.

- Projet découverte d'un univers à la journée ou le temps d'un cycle.
- Niveau de participation = **information, consultation**.

J'EXPÉRIMENTE : comprendre en pratiquant, développer ses connaissances et son ouverture d'esprit.

- Projet s'inscrivant dans une logique de partenariat ou en séjour avec un degré plus élevé de participation des collégiens.
- Niveau de participation moyen = **concertation**

JE M'IMPLIQUE : être à l'initiative, entreprendre, s'impliquer dans une démarche collective et valoriser ses engagements.

- Projet long terme.
- Niveau de participation fort = **coréalisation**

2/ LA PERTINENCE ET LA QUALITÉ

Évaluation des demandes au regard de leur cohérence entre les objectifs pédagogiques d'établissement, les attendus des projets, les critères définis ci-après et la notion de citoyenneté (engagement, droits et devoirs).

3/ L'IMPLICATION TERRITORIALE

Évaluation de la présence de partenariats avec des acteurs locaux reconnus.

LE CALENDRIER



Janvier 2026

Réception du guide

Janvier → Mars 2026

Conception des projets et dépôt des demandes avant le **20 mars 2026**

Fin Mars → Avril 2026

Étude des demandes par les services du Département et avis de l'Éducation nationale

Juin 2026

Décision des élus du Département

Septembre → Octobre 2026

Signature de la convention et versement du 1^{er} acompte

Juillet → Octobre 2026

Réflexion sur les projets pour l'année 2027

Accompagnement par les experts et partenaires du Département + **livrets pratiques**

Évaluation des projets de l'année 2025-2026

Paiement du solde après transmission du bilan 2025-2026

CONTACTS

Service jeunesse et sport - Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport

Fabienne Chèze-Ceroni
Pilotage du dispositif
iserecollegiens@isere.fr
04 57 38 77 64

Chrystèle Masciave
Suivi financier
chrystele.masciave@isere.fr
04 57 38 77 48

RESSOURCES ET ANIMATIONS

Il est obligatoire d'inscrire vos demandes sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone). Ces ressources sont mobilisables en plus des 3 projets maximum pouvant être déposés.

Libellé	Catégorie
Citoyenneté	
Je découvre l'Hôtel du Département	Animation départementale
Expo Dessine-Moi un droit	Partenariat du Département
Je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE)	Partenariat du Département
Découverte des métiers / sciences	
Intervention « Talents de demain » de la Chambre des métiers (CMA)	Partenariat du Département
Embauche-moi si tu peux ! (jeu de plateau)	Publication
Tous les métiers sont mixtes (exposition)	Publication
J'invente demain avec le CEA de Grenoble (sans financement)	Partenariat du Département
Eco-responsabilité	
Je comprends les enjeux d'une vie bas carbone	Partenariat du Département
Je fais du compost - module 1	Partenariat du Département
Je fais du compost - module 2	Partenariat du Département
Je comprends les enjeux du développement des énergies renouvelables et de la production d'énergie à partir des déchets	Partenariat du Département
Sport et santé	
Programme sport santé (activités physiques, réalité virtuelle, atelier sommeil, jeu de l'oie)	Animation départementale
Sport et handicap	
Mise à disposition de calèches	Partenariat du Département
Prêt de joëlette et de fauteuil tout terrain	Partenariat du Département
Prêt de fauteuils handisports	Partenariat du Département
Mise à disposition de matériels de sport adapté / handisport	Partenariat du Département
Intervention de l'association « Les défis d'Armand »	Partenariat du Département
Sensibilisation au handicap avec le Meylan Grenoble Handibasket	Partenariat du Département
Accompagnement et encadrement des élèves en situation de handicap	Partenariat du Département
Sports de nature	
Fourniture de cartes de course d'orientation	Animation départementale
FODACIM : projection de films de montagne	Partenariat du Département
ANENA : prévention des risques liés à la neige et aux avalanches	Partenariat du Département
Sport et environnement	
Connaissance et respect des milieux naturels	Animation départementale
Éducation à l'environnement sur le thème du dérangement hivernal de la faune sauvage	Animation départementale
Sport de haut niveau	
Interventions de clubs sportifs de haut niveau	Partenariat du Département
Interventions d'associations sportives locales	Partenariat du Département
Interventions de sportifs de haut niveau	Partenariat du Département
Sport et olympisme	
Ressources et expositions du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère (CDOSI)	Partenariat du Département
Ressources et expositions du musée Dauphinois	Animation départementale
Film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 »	Publication

Thématique sport : pour plus de détails se référer au livret détaillé « Ressources sportives ». Pour avoir accès à toutes les expos du Département, cf. page 55.

AXE 1 SPORT ET CULTURE

- Le sport transmet des valeurs de respect, d'entraide et de solidarité, contribuant à la construction citoyenne des 11-15 ans. La géographie iséroise, terre olympique, offre un contexte favorable à la pratique d'activités sportives de pleine nature et de montagne, en toutes saisons. Au travers des rencontres variées, les collégiens découvriront un patrimoine naturel, économique et historique riche.



- MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE..... 10**
- MON COLLÈGE À LA NEIGE 11**
Je pratique un sport de neige... 11
Je découvre le biathlon..... 11
- MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD 12**
- MA DÉCOUVERTE DES JEUX OLYMPIQUES..... 14**
- MON SAVOIR ROULER À VÉLO 15**
- RESSOURCES SPORTIVES 16**

MA DÉCOUVERTE DES SPORTS DE NATURE

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



ATTENDUS

Cette action correspond à 1 journée de découverte d'une activité sportive de nature : VTT, randonnée pédestre, course d'orientation, escalade, via ferrata, canoë-kayak ou voile.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'encadrement des activités sportives de nature doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

Les collèges labellisés « Génération 2030 » seront prioritairement retenus.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site de pratique sportive, encadrement des activités sportives.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

autres activités sportives de nature (parc accrobranche...), navettes de transport au cours de la journée.

ACCOMPAGNEMENTS

- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;

- Partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation : mise à disposition gratuite de cartes scolaires de course d'orientation (fichier jpeg ou PDF). Listes des cartes et parcours permanents disponibles sur www.cdc038.fr. Demande de carte à formuler par le chef d'établissement à : contact@cdc038.fr avec mise à disposition uniquement sur signature de la charte de bonnes pratiques.

- Partenariat avec la Fédération française de randonnée pédestre : mise à disposition de la charte du randonneur (fichier pdf) : <https://www.ffrandonnee.fr/randonner/securite/la-charte-du-randonneur-de-la-ffrandonnee>
- Accompagnement spécifique possible par le Comité départemental handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



MON COLLÈGE À LA NEIGE

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



JE PRATIQUE UN SPORT DE NEIGE

Cette activité correspond à 2 journées de découverte du ski alpin, du ski nordique ou de randonnée à raquettes (hors biathlon).

JE DÉCOUVRE LE BIATHLON

Cette activité correspond à 1 journée de découverte du biathlon.

ATTENDUS

Votre projet :

- Ne doit pas prévoir d'hébergement :

- Doit être mené sur une des stations iséroises les plus proches du collège pour limiter le transport ;
- Doit être planifié avec les prestataires, hors vacances scolaires toutes zones confondues.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

Les collèges labellisés « Génération 2030 » seront prioritairement retenus.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport, location de matériel, accès au domaine skiable (alpin) et encadrement des activités sportives sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Navettes de transport entre la station et le site de pratique sportive au cours de la journée ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

ACCOMPAGNEMENTS

- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;

- Exposition « Le rêve blanc. Les sports d'hiver dans les Alpes » proposée par le musée Dauphinois à Grenoble ;
- Accompagnement spécifique possible par le Comité départemental handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressources actions sport).



MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



ATTENDUS

Votre projet :

- Peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique ;
- Doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire ;
- Doit être mené sur un des sites isérois les plus proches du collège afin de limiter le transport ;
- Doit être planifié prioritairement avec le prestataire d'hébergement, hors vacances scolaires, toutes zones confondues, en septembre, octobre, avril, mai ou juin.

Pour permettre le remplissage d'une semaine complète d'hébergement, 2 séjours doivent être organisés par semaine (du lundi matin au mercredi midi et du mercredi midi au vendredi après-midi) avec une répartition équitable des effectifs sur la première et la seconde partie de la semaine.

L'encadrement des activités sportives doit être effectué par les professeurs d'EPS ou par des professionnels diplômés.

Les collèges labellisés « Génération 2030 » seront prioritairement retenus.



PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le centre d'hébergement, pension complète, location de matériel et encadrement des activités sportives et animations éducatives, sur la base des tarifs négociés indiqués dans le livret pratique.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

- Autres activités sportives de nature (parc accrobranche...), transport entre le centre d'hébergement et le site de pratique sportive au cours du séjour ;
- En cas de budget élevé, possibilité de prévoir une participation des familles dans la limite de 30€/élève ;
- Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé par les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 € ;
- Financement 4 années consécutives maximum (sous réserve d'éligibilité de la demande).

⚠ Demande non cumulable avec les actions : « Je pars en chemin sur les ENS », « Séjour actions de mémoire » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration) : cf. page 56.

ACCOMPAGNEMENTS

- Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;

- Isère Drôme destination junior peut aider au montage de votre projet avec les centres d'hébergements du réseau listés dans le livret pratique ;



- Accompagnement spécifique possible par le Comité départemental handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



© J.S Faure

MA DÉCOUVERTE DES JEUX OLYMPIQUES

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



- Visites : musée de l'olympisme de Lausanne, patrimoine olympique isérois. Ces visites doivent s'inclure dans des projets interdisciplinaires (séances dédiées en français ou histoire, lien avec les cours d'EPS...).
- Rencontres avec des représentants du sport haut niveau isérois : athlètes de haut niveau, ambassadeurs du sport en Isère, médaillés olympiques et paralympiques, juges et arbitres.

Les collèges labellisés « Génération 2030 » seront prioritairement retenus.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

transport entre le collège et le site du projet.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

achats de matériels, hébergement.

ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**
- Expositions du musée olympique de Lausanne, du Comité départemental olympique et sportif de l'Isère (CDOSI) et du COLJOG ;



- Mise à disposition par le musée Dauphinois du film « Génération Jeux, Grenoble 1968-2018 » coproduit par le COLJOG et réalisé par Michel Szempruch (Le Fil Rouge) autour de documents d'archives et de témoignages des acteurs des JO de 1968, sportifs, bénévoles et journalistes (DVD ou fichier numérique);

- Mise à disposition par le Département de matériels de sport partagé pour organiser des séances sportives impliquant l'ensemble des élèves, qu'ils soient valides ou en situation de handicap (boccia, sarbacanes, baskin, ballons sonores, lunettes déformantes, casques coupe son);
- Mise en relation par le Département, avec des sportifs isérois de haut-niveau. **Il est obligatoire d'inscrire la demande sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3 avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).**

MON SAVOIR ROULER À VÉLO

ACTION BONUS POUVANT ÊTRE DEMANDÉE EN PLUS DES 7 PROJETS MAXIMUM.

ATTENDUS

Votre projet doit concerner l'ensemble des élèves de niveau 6^e et doit leur permettre d'acquérir des compétences ciblées dans un ou plusieurs des domaines du socle sur le cycle 3.

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour des thématiques suivantes :

- **Sécurité** : partage de la route avec les autres usagers, port du casque ;
- **Autonomie** : entretien et réparation du vélo ;
- **Inclusion** : impliquer les élèves en situation de handicap autour d'une activité commune ;
- **Développement durable** : encourager les déplacements doux ;
- **Sport santé** : sensibiliser aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé.

Dans le cadre du programme interministériel du « Savoir rouler à vélo », le professeur d'EPS qui encadre l'activité renseigne ses interventions sur le site <https://savoirrouleravelo.fr/intervenant/> et fournit aux élèves une attestation de réussite.

Les professeurs d'EPS participant au projet pourront s'inscrire au stage « Savoir rouler à vélo » prévu dans le cadre du plan de formation 1^{er}/2nd degrés. Des temps de pratique pourront être organisés en lien avec des élèves de CM1-CM2 d'une école du secteur pour proposer une continuité du programme sur le cycle 3 (pas de matériels supplémentaires fournis).

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

financement par le Département directement auprès du prestataire, pas de subvention versée au collège.

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

coût de réparation des vélos personnels des élèves, achat de vélos.

ACCOMPAGNEMENTS

- **Projet et budget à construire et à organiser à l'appui des informations détaillées du livret pratique ;**

- Le Département met à disposition les matériels nécessaires à la réalisation du projet, soit, par collège : 30 vélos, 30 casques, 1 kit de réparation, des matériels (coupelles, cônes, cerceaux, chaîne, feux tricolores, panneaux routiers, etc.), des antivols et des râteliers à vélos si nécessaire. Les matériels sont livrés et récupérés auprès du collège par le prestataire. Le collège signe un contrat de location avec le prestataire : il est responsable des matériels sur toute la période de la location ;

- Accompagnement spécifique possible par le Comité départemental handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).



ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



RESSOURCES SPORTIVES

Le Département de l'Isère met gratuitement à votre disposition un large choix de ressources pour donner le goût du sport, transmettre les valeurs sportives et mener des projets inclusifs.

Tous les détails de ces propositions sont dans le livret pratique « Ressources sportives ».

Vos demandes doivent être inscrites sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone) et le nombre de classes concernées. Elles peuvent être sollicitées indépendamment de toutes demandes de financement.

SPORT SANTÉ

Réalité virtuelle, atelier sommeil, jeu de l'oie...

SPORT ET HANDICAP

Joëlettes, fauteuils handisports, matériel sport adapté, Défis d'Armand, Meylan Grenoble Handibasket...

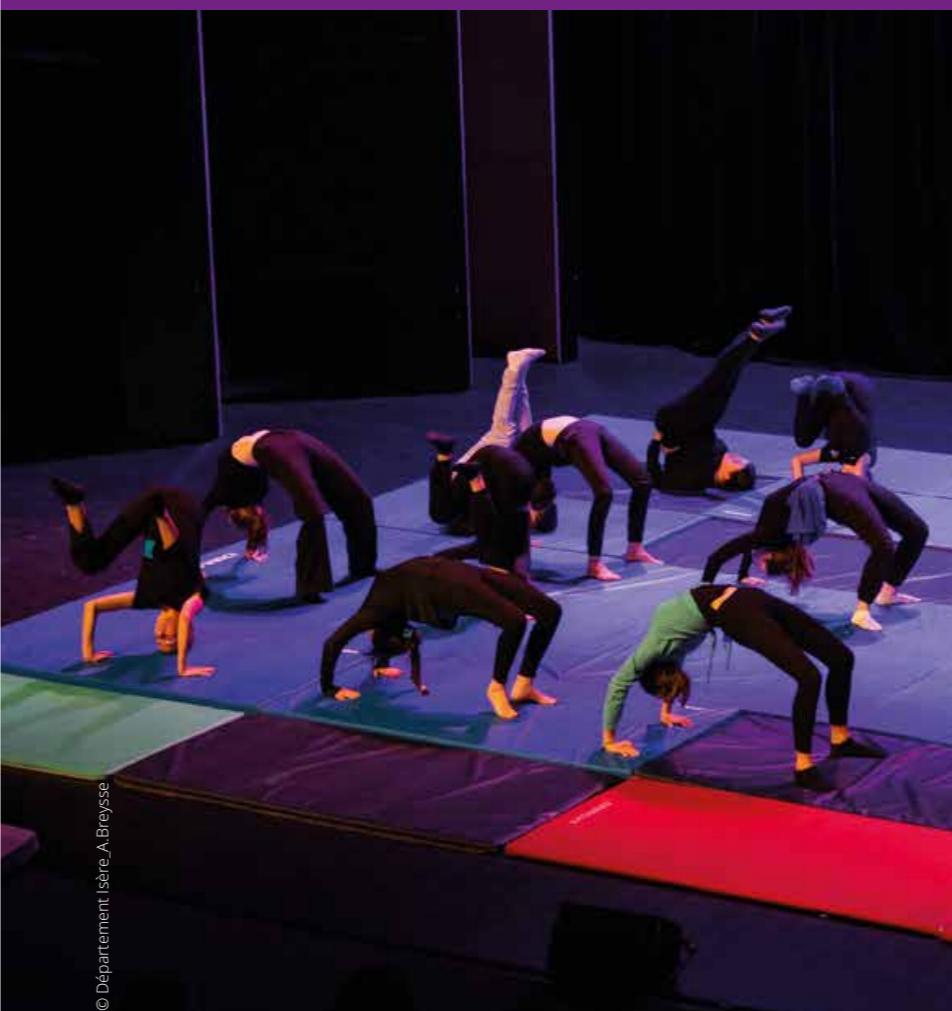
SPORT ET ENVIRONNEMENT

Respect des milieux naturels, dérangement hivernal...



AXE 1 SPORT ET CULTURE

La politique culturelle du Département a pour objectif l'accès à la culture et à la pratique artistique pour tous et sur tout le territoire isérois. L'ambition est d'offrir aux collégiens la possibilité de découvrir toutes les facettes des arts et de la culture, en favorisant la rencontre avec les œuvres, les lieux culturels, en particulier ceux de leur territoire et les artistes.



MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE.....18

Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial19

Projet coconstruit avec un ou plusieurs partenaires culturels....20

Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège22

ACTION DE MÉMOIRE - DROITS DE L'HOMME24

Je comprends les enjeux mémoriels de mon territoire....24

Je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs.....25

VISITES GUIDÉES ET ATELIERS GRATUITS26

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

CONTACT:
camille.simon@isere.fr
et les chargé(e)s de développement culturel de votre territoire (p. 23)

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

ATTENDUS GÉNÉRAUX

Votre démarche doit permettre à l'élève d'expérimenter des pratiques artistiques ou culturelles et de le sensibiliser à son environnement culturel et patrimonial proche. Elle doit s'appuyer sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, à savoir :

- « **je rencontre** » une œuvre, un artiste, un professionnel de la culture ou « **je fréquente** » un lieu culturel ou patrimonial ;
- « **je pratique / j'expérimente** » un domaine artistique ou culturel ;
- « **je comprends** » pour mieux ressentir et pour développer mon esprit critique.



Le Département propose **3 niveaux de financement** selon la structuration de votre démarche :

- Projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial ;
- Projet coconstruit avec un ou plusieurs partenaires culturels ;
- Résidence d'artistes, de réalisateurs ou d'auteurs en collège.

Pour chacun de ces niveaux, votre projet doit répondre aux attendus généraux et spécifiques détaillés ci-après.

Votre projet peut concerter un ou plusieurs domaines artistiques ou culturels.

Dans l'application PI2Cv3, pour préciser la dominante de votre projet, il faut choisir une activité parmi six. Voici la correspondance entre les domaines artistiques et culturels et les six activités du guide :

- Arts de la rue, cirque, danse, marionnettes, musique, opéra, théâtre : **je m'initie aux arts vivants**
- Arts plastiques, audiovisuel, cinéma, photographie : **je découvre les arts visuels**

- Bande dessinée, conte, lecture, littérature écrite et orale, livre, slam : **je joue avec les mots**
- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : **je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux**

- Architecture : **je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire**
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : **j'ose la culture scientifique**

Votre projet doit faire intervenir un ou plusieurs professionnels de la culture, de préférence en proximité : une compagnie, un artiste, un auteur, un réalisateur, un architecte...

Votre projet contribue au développement de l'esprit critique de

l'élève et valorise ses compétences artistiques et culturelles.

Votre projet implique plusieurs enseignants et peut être pluridisciplinaire. Il doit avoir une cohérence d'ensemble, une thématique commune - **une demande Isère collégiens ne peut pas concerner plusieurs projets.**

Il s'inscrit dans une démarche plus large tel : le Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) de l'élève, le volet artistique et culturel de votre collège, le projet éducatif et culturel de territoire, une résidence d'artiste sur le territoire, le Plan local ou Convention territoriale d'éducation artistique et culturelle (PLEAC/CTEAC)...

Il peut être en lien avec les enjeux du numérique et de l'éducation à l'image.

PROJETS NON ÉLIGIBLES :
les projets portés exclusivement pour des élèves inscrits à un atelier artistique hors temps scolaire ou en classe à horaires aménagés pour les trois niveaux de projets d'éducation artistique et culturelle (découverte, coconstruit et résidence).

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PROJET DE DÉCOUVERTE D'UN UNIVERS CULTUREL OU PATRIMONIAL

Le projet de découverte d'un univers culturel ou patrimonial s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle : « je rencontre / je fréquente » ; « je pratique / j'expérimente » ; « je comprends ».

ATTENDUS

Votre projet peut **s'inscrire uniquement** dans les domaines/activités suivants :

- Archéologie, histoire, musées, patrimoine : je comprends l'Histoire à travers musées et sites patrimoniaux ;
- Architecture : je m'approprie l'architecture et l'urbanisme de mon territoire ;
- Arts et sciences, culture et environnement, sciences et techniques : j'ose la culture scientifique.

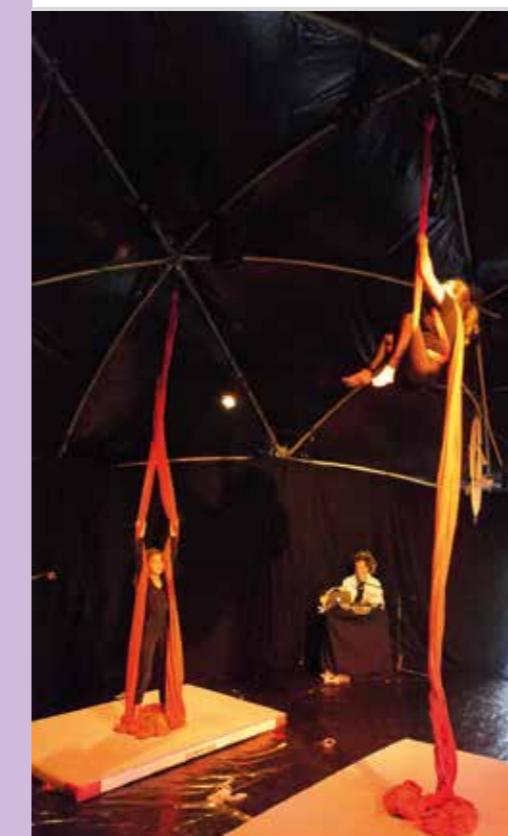
CONDITIONS REQUISSES

Votre projet doit prévoir :

- Une visite d'un lieu culturel, patrimonial (musée, site archéologique...), architectural ou associé à la culture scientifique ;
- Un atelier, une initiation ou une médiation de **2 heures** minimum ;
- Un temps d'échanges en classe autour de l'expérience vécue.

Votre projet peut permettre de découvrir le patrimoine conservé dans les sites et les musées de l'Isère. Cependant, des sites hors département peuvent être pris en compte si'ils sont proches du collège et/ou sans équivalent en Isère.

Votre projet peut bénéficier d'une mise à disposition gratuite d'expositions par la Médiathèque départementale de l'Isère, incluant des ressources documentaires.



DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 en précisant les cofinancements.

Exemples de contenu de votre projet pour les 3 activités éligibles

ACTIVITÉ : JE COMPRENDS L'HISTOIRE À TRAVERS MUSÉES ET SITES PATRIMONIAUX

« **je rencontre / je fréquente** » : la visite guidée d'un musée, d'un site patrimonial ou archéologique
 « **je pratique** » : une lecture d'archives, un atelier de pratique, un jeu éducatif en lien avec la visite...
 « **je comprends** » : un débat thématique, un article...

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

CONTACT:
camille.simon@isere.fr
et les chargé(e)s de développement culturel de votre territoire p. 23

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
 - transport,
 - billetterie,
 - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **1000 €** environ.

Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...

ACTIVITÉ : J'OSE LA CULTURE SCIENTIFIQUE

« **je rencontre** » : un spectacle arts/sciences, une exposition scientifique ou technique, un travail de recherche...

« **je pratique** » : un atelier arts/sciences, des expérimentations scientifiques et techniques...

« **je comprends** » : un dialogue avec un scientifique et/ou un artiste, un débat thématique...

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

CONTACT:
camille.simon@isere.fr
et les chargé(e)s de développement
culturel de votre territoire p. 23

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES:

- interventions,
 - transport,
 - billetterie,
 - petit matériel spécifique.
- Forfait indicatif jusqu'à **2 500 €** environ (hors opération Collège au cinéma);
Forfait de billetterie de 3 €/élève/séance pour l'opération Collège au cinéma.

Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Valorisation du temps de coordination du ou des partenaires culturels,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- ...

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES:

frais de participation à un prix littéraire, à un rallye lecture, à un club-lecture et achat de livres.



© Stevens Dream

MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PROJET COCONSTRUIT AVEC UN OU PLUSIEURS PARTENAIRES CULTURELS

Le projet coconstruit s'inscrit dans une logique de partenariat et s'appuie sur les trois piliers de l'éducation artistique et culturelle, **avec un degré de pratique et d'expérimentation plus élevé que pour le projet découverte.**

ATTENDUS

Votre projet peut se réaliser dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels cités précédemment.

CONDITIONS REQUISSES

- Une rencontre avec une œuvre, des artistes ou des intervenants professionnels, au collège ou dans un lieu culturel de proximité;
- Prévoir **6 heures** de pratique minimum par élève, encadrées par un ou plusieurs artistes ou professionnels de la culture;

Pour une demande s'appuyant sur le dispositif national « Collège au cinéma », il est nécessaire d'inscrire le collège à l'opération auprès de la DSDEN. Les enseignants s'engagent alors à :

- Assister aux séances de prévisionnage organisées au cinéma le Méliès à Grenoble ;
- Analyser les films avec les élèves (par ex : écriture de pitch ou de critiques de films) ;
- Visionner avec les élèves, dans une salle de cinéma, durant l'année, trois films issus de la sélection départementale ;
- Prévoir des temps de pratiques cinématographiques en mobilisant un professionnel de l'image (par ex : écriture de scénario, travail de l'image animée, réalisation d'affiches de film, de bandes annonces, réalisation de stop motion, time lapse...).



© SBarraBaron

- Concerner **2 classes** au minimum;
- Inclure un travail en classe en amont et en aval des interventions et des ateliers de pratique.

« je comprends » : un temps critique d'après-spectacle, l'écriture d'un article...

« je comprends » : un débat, un article, un temps d'analyse sur la rencontre.

DÉMARCHE

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la coconstruction du projet, transmettre une copie signée (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), par le ou les partenaires culturels, par courriel à camille.simon@isere.fr

Exemples de contenu pour construire votre projet :

JE M'INITIE AUX ARTS VIVANTS

- « je rencontre » : un spectacle professionnel dans une salle de spectacle...
- « je pratique » : des ateliers de pratique artistique en danse, théâtre, musique...

JE DÉCOUVRE LES ARTS VISUELS

- « je rencontre » : la visite d'un centre d'art, d'un studio de télévision, une projection...
- « je pratique » : un atelier de pratique artistique dans le domaine de la photographie, des arts plastiques...
- « je comprends » : un temps critique avec un artiste plasticien, un photographe...

JE JOUE AVEC LES MOTS

- « je rencontre » : un auteur, illustrateur, éditeur, bibliothécaire, librairie, imprimeur...
- « je pratique » : un atelier sur l'écriture, le conte, le théâtre, le slam, la poésie...

JE M'APPROPRIE L'ARCHITECTURE ET L'URBANISME DE MON TERRITOIRE- ENTREZ EN MATIÈRE(S)

« je rencontre » : des lieux patrimoniaux et architecturaux, des professionnels (architectes...)

« je pratique » : un atelier de manipulation de matériaux, une installation grandeur nature, ...

« je comprends » : des repères culturels, historiques, techniques, du vocabulaire pour lire l'espace patrimonial et architectural, connaître les choix opérés dans son environnement.

Pour un projet en partenariat avec le CAUE, se reporter en page 54.

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

CONTACT :
camille.simon@isere.fr
et les chargé(e)s de développement culturel de votre territoire p. 23

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- interventions,
- transport,
- billetterie,
- petit matériel spécifique.

Forfait indicatif jusqu'à **6 000 €**, fléché en priorité sur les interventions pour l'encadrement d'ateliers de pratique.

Cofinancements possibles :

- Pass Culture,
- Appel à projets Adage,
- Valorisation du temps de coordination du ou des partenaires culturels,
- Subventions des collectivités locales,
- Foyer socio-éducatif du collège,
- Subvention par le dispositif « Je pars en chemin sur les ENS » si le projet de création s'appuie sur des sorties ENS et pour la création du livre si le projet inclut un ENS départemental.



MON ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

RÉSIDENCE D'ARTISTES, DE RÉALISATEURS OU D'AUTEURS EN COLLÈGE

La résidence en collège est un projet d'immersion artistique rayonnant sur l'ensemble du collège, des élèves et des équipes. Ce projet vise à renforcer les liens entre le collège et son territoire.

ATTENDUS

La résidence se caractérise par l'accueil d'un artiste, d'une compagnie, d'un réalisateur ou d'un auteur professionnel, qui souhaite partager son processus de création avec l'ensemble des élèves et des équipes de l'établissement. Cela se traduit par une présence artistique équivalente à trois semaines au sein du collège, par l'encadrement d'ateliers de pratique et par l'organisation de temps forts valorisant le travail de création des artistes et des élèves, notamment auprès des familles.

Votre projet, transversal et pluridisciplinaire, doit prévoir :

- l'intégration de la résidence dans le volet culturel du projet d'établissement du collège ;
- la désignation, par le collège, d'un référent pour l'équipe artistique en résidence ;

- la mise à disposition de l'artiste/compagnie d'un espace de travail adapté, à l'intérieur du collège ;

**J'EXPLORE
L'ARCHITECTURE
DE MON COLLÈGE :
ARCHITECTES
EN RÉSIDENCE**

Résidence d'un duo d'architectes au sein du collège.

Projet à construire avec le CAUE.

Pour plus de détails se reporter page 54.

- **3 semaines** de présence artistique dans le collège, alternant des ateliers de pratique et des temps de médiation ;

- **4 classes** concernées au minimum par l'ensemble du projet, issues de plusieurs niveaux ;

- un rayonnement sur l'ensemble de l'établissement et auprès des familles, grâce à des temps de restitution et de valorisation (exposition, conférences d'élèves, journal de la résidence...).

DÉMARCHE

- Échanges avec le Département de l'Isère, en amont du dépôt de la demande de financement Isère collégiens : contacts p. 23.

- Demande à formuler sur l'application PI2Cv3 et pour attester de la coconstruction du projet, transmettre une copie (export PDF de la demande, issu de l'application PI2Cv3), signée par le ou les partenaires culturels, par courriel à camille.simon@isere.fr

ACCOMPAGNEMENT

- Mise à disposition du guide de l'accueil d'artistes, de réalisateur ou d'auteur en résidence collège.

À demander par courriel :
camille.simon@isere.fr

PHILOSOPHIE DES RÉSIDENCES COLLÈGE

Les Résidences collège sont l'occasion de mettre en avant des **valeurs positives et des messages d'espoir**, en favorisant le faire ensemble, la motivation et la confiance en soi des élèves et en leur donnant les clés pour leur devenir de citoyens impliqués et éclairés.

Le Département valorisera les projets avec une **inscription territoriale** forte, en lien avec l'histoire, le patrimoine et le paysage local, et en partenariat avec des acteurs de proximité.

PROPOSITION THÉMATIQUE 2026-2027

Le Département porte une saison culturelle autour de la thématique de l'eau. L'inscription d'une Résidence collège dans cette thématique pourra être valorisée et des passerelles avec la programmation des services culturels du Département (musées et archives) pourront être imaginées.

JE CRÉE UNE NOUVELLE À PARTIR DES SORTIES SUR LES ENS (CF. PAGE 29) RÉSIDENCE D'AUTEUR

Encadré par un auteur, les élèves participent à la création d'un récit à partir de l'exploration de leur territoire, en particulier des Espaces naturels sensibles : écriture du synopsis, création des personnages principaux, de la page de couverture et découverte des étapes de l'élaboration d'un livre.



CONTACT PRINCIPAL :
camille.simon@isere.fr



CHARGÉ(E)S DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE VOTRE TERRITOIRE

Sabine Gely :
Isère Rhodanienne
et Bièvre

Françoise Paris :
Trièves - Matheysine

Cécile Sapin :
Chartreuse

Jérôme Deschamps :
Grenoble et Vercors

Thomas Gomez De Mercado :
Bièvre Est - Voironnais -
Sud Grésivaudan

Jérôme Planchenault :
Agglomération grenobloise (Ouest) – Oisans

Nelly Pinier :
Agglomération grenobloise (Est)
Grésivaudan

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
sophie.sacchet@isere.fr



© Musée de la Résistance et de la Déportation

ACTIONS DE MÉMOIRE - DROITS DE L'HOMME

ATTENDUS

Votre projet doit :

- Être construit en interdisciplinarité, autour du travail de mémoire et des Droits de l'Homme ;
- Questionner le passé pour réfléchir sur le présent et construire l'avenir ;
- Transmettre l'histoire et la mémoire aux jeunes générations.

Votre projet peut permettre par exemple une réflexion sur la laïcité, l'antisémitisme, l'engagement.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

L'organisation logistique (réservations des visites, transports et hébergements) est entièrement à la charge du collège.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

DÉPENSES ÉLIGIBLES :

- Billetterie, transport (dont navette vers le Camps des Milles), hébergement, intervenants ;
- L'intégralité de l'offre éducative du musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère est gratuite pour les collégiens Isérois : le droit d'entrée, les visites et les ateliers sont à la charge du Département ;
- Aucun accord tarifaire n'existe avec des structures d'hébergement ou des compagnies de transports. À noter : pour se rendre au Camp des Milles, les trajets en train peuvent être gratuits jusqu'à Aix-en-Provence ;

JE COMPRENDS LES ENJEUX MÉMORIELS DE MON TERRITOIRE

Pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

ATTENDUS

Il s'agit de donner du sens à l'apprentissage et au partage des valeurs républicaines, d'appréhender l'histoire et les enjeux mémoriels par une étude pluridisciplinaire approfondie, centrée sur l'histoire locale.

Cette activité correspond à une visite d'un musée, d'un lieu mémoriel ou d'un site local qui s'intègre à un projet global qui vise à développer la conscience citoyenne des jeunes.

Organisée sur une journée, elle peut coupler la visite de lieux

complémentaires. Par exemple, le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et les Archives départementales de l'Isère proposent un parcours pédagogique autour de la Seconde Guerre mondiale en Isère.

Elle peut aussi inclure une participation à une cérémonie commémorative, au Concours national de la Résistance, à la Course de la Résistance, etc.

La pluridisciplinarité des projets, ainsi que la visite de lieux sur le département sont des conditions favorisant l'obtention d'une subvention.

ACTIONS DE MÉMOIRE - DROITS DE L'HOMME

ACCOMPAGNEMENTS

- Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère : <https://musees.isere.fr/musee/musee-de-la-resistance-et-de-la-deportation-de-lisere>
- Maison d'Izieu : <http://www.memorializieu.eu/>
- Camp des Milles - Mémoire et éducation : <http://www.campdesmilles.org/education-objectifs.html>

OUTILS

- Carte interactive Memospace du réseau Memorha : <http://www.memospace.fr/fr/carte>
- Guide des actions de mémoire de l'Éducation nationale : <https://education-artistique-et-culturelle-38.web.ac-grenoble.fr/>



© D. Vignon



© Musée de la Résistance et de la Déportation

ÉLÈVES CONCERNÉS

3^{ème}

Contact :
sophie.sacchet@isere.fr

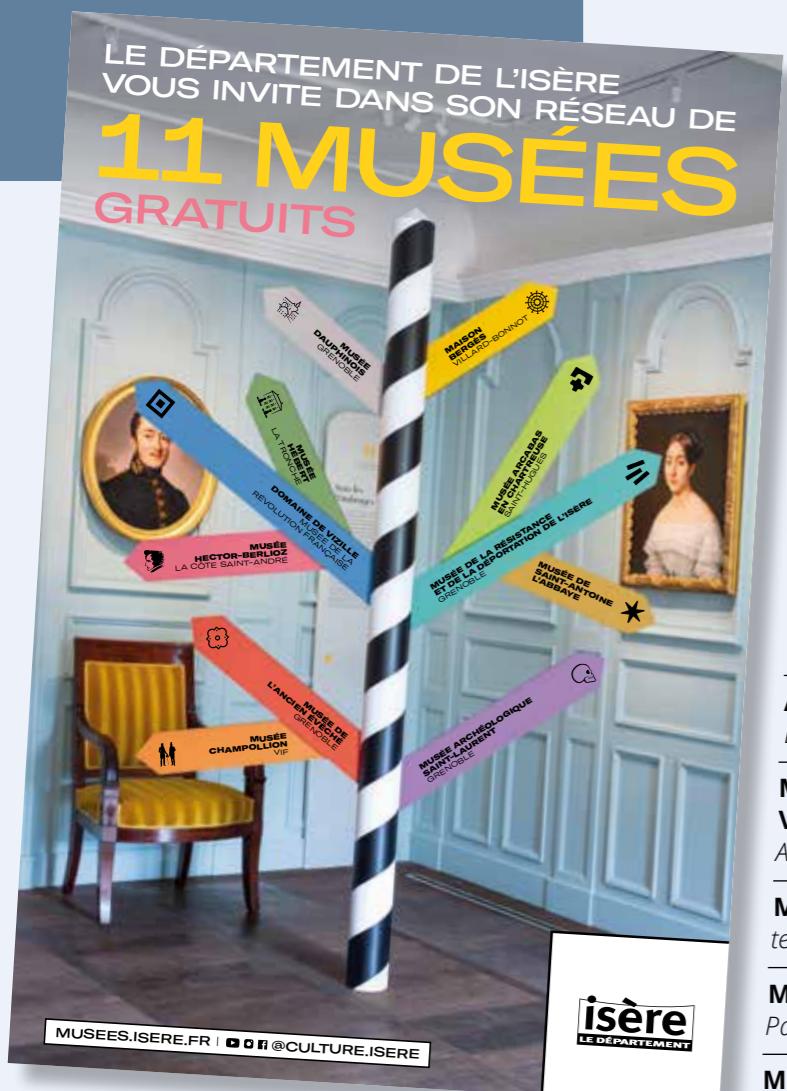


et éducation à Aix-en-Provence permet aux collégiens d'aborder la Seconde Guerre mondiale à travers ces trois hauts lieux d'histoire et de mémoire ;

- Un parcours Résistance proposé par le musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et le Mémorial de la Résistance en Vercors permet de découvrir l'histoire de la Résistance et d'appréhender les enjeux mémoriels qui lui sont propres.

VISITES GUIDÉES ET ATELIERS GRATUITS

DANS LES 11 MUSÉES
DÉPARTEMENTAUX
ET ARCHIVES DÉPARTEMENTALES



MUSEES.ISERE.FR | @CULTURE.ISERE

isère
LE DÉPARTEMENT

Depuis la rentrée 2019, l'ensemble des activités proposées par les musées et les archives du Département de l'Isère sont gratuites pour les établissements scolaires de l'Isère, publics et privés. L'offre pédagogique est conçue pour répondre aux besoins spécifiques des enseignants. Les visites guidées et les ateliers pédagogiques sont assurés par des guides-conférenciers professionnels, des médiateurs ou des professeurs relais. Ci-dessous, les thématiques pouvant être travaillées autour de la visite d'un équipement départemental. N'hésitez pas à contacter chaque structure pour organiser votre visite : musees.isere.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'ISÈRE - GRENOBLE

Éducation civique, morale et juridique – Histoire – Mémoire

MUSÉE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE - DOMAINE DE VIZILLE Histoire – Citoyenneté – Nature et culture – Beaux-arts – Architecture – Patrimoine

MAISON BERGÈS - VILLARD-BONNOT Culture scientifique, technique et industrielle – Arts – Histoire

MUSÉE DE L'ANCIEN ÉVÊCHÉ - GRENOBLE Archéologie – Patrimoine – Arts – Architecture – Histoire

MUSÉE ARCAVAS - SAINT-HUGUES-EN-CHARTREUSE Art sacré – Beaux-arts – Nature – Patrimoine – Religion

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE SAINT-LAURENT - GRENOBLE Archéologie – Anthropologie – Histoire

MUSÉE DAUPHINOIS - GRENOBLE Histoire – Mémoire – Industrie et technique – Patrimoine Arts décoratifs et artisanat – Ruralité – Architecture. Dès avril 2026, exposition De tous bois. Ébénistes Hache et créateurs d'aujourd'hui : mise en perspective de la production des Hache (famille d'ébéniste installée à Grenoble) avec du mobilier de créateurs de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle et ouverture sur l'évolution contemporaine du métier d'ébéniste.

MUSÉE HÉBERT - LA TRONCHE Beaux-arts – Environnement – Biodiversité – Histoire – Vie quotidienne

MUSÉE HECTOR-BERLIOZ - LA CÔTE-SAINT-ANDRÉ Musique – Art – Histoire – Littérature

MUSÉE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION DE L'ISÈRE - GRENOBLE Histoire – Mémoire – Droits de l'Homme – Citoyenneté – Seconde Guerre mondiale – Conflits contemporains - EMC

MUSÉE DE SAINT-ANTOINE-L'ABBAYE Patrimoine religieux – Histoire – Beaux-arts

MUSÉE CHAMPOLLION - VIF Égyptologie – Histoire – Patrimoine

AXE 2 VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

Le Département soutient des démarches impliquant toute la communauté éducative et s'inscrivant dans une logique de développement durable. L'occasion est donnée aux collégiens de mettre en pratique, dans leur quotidien, des projets pour devenir des citoyens éco-responsables, c'est-à-dire informés, conscients et acteurs de la préservation de l'environnement et de la biodiversité.



MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE 28
Je pars en chemin sur les ENS .. 28
Je fais du compost..... 30
Je comprends les enjeux d'une vie bas carbone 30
Je comprends les enjeux du développement des énergies renouvelables et de la production d'énergie à partir des déchets..... 31

Je deviens un citoyen éco-responsable..... 31
Je découvre l'agriculture de mon territoire et les liens avec la biodiversité 32

MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE 33
Je découvre les filières agricoles iséroises..... 33
J'explore les enjeux de l'alimentation équilibrée et responsable..... 34



© Département Isère / A. Breyse

ÉCO-RESPONSABILITÉ

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Conseil de vie collégienne

Club éco-citoyen, éco-délégués

Contact :
nathalie.de-ypparraguirre@isere.fr @

PARTICIPATION FINANCIÈRE

- Financement (forfait maximum) selon la dimension de votre projet :

« Projets découverte ENS » : 1 200 € ou 1 500 €*/classe (*si nécessité d'un bus pour la sortie proche)

« Projets immersion ENS » : Forfait jusqu'à 2 200 €/classe pour 2 jours; 3 600 €/classe pour 3 jours.

Si séjour, prévoir une participation des familles dans la limite de 30€/élève.

Le Fonds départemental des collégiens (FDC) peut être mobilisé pour les familles ayant un quotient Caf inférieur à 800 €.

⚠ Demande non cumulable avec les actions : « Ma découverte du milieu montagnard », « Séjours actions de mémoire » et « Je m'intègre dans mon collège » (séjour d'intégration) : cf. page 56.

En raison du succès de cette action, pour permettre à un maximum d'élèves d'en bénéficier, il pourra être nécessaire d'appliquer des plafonnements. Le collège informera explicitement les élèves et leurs parents sur le financement apporté par le Département.

MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE

JE PARS EN CHEMIN SUR LES ENS

ATTENDUS

Votre projet doit s'articuler autour de la découverte des Espaces naturels sensibles (ENS) avec des animateurs nature agréés et de la réalisation d'une action concrète, en faveur de la biodiversité, au travers d'approches pluridisciplinaires. L'objectif est de prendre conscience de la fragilité de ces espaces, de la nécessité de les protéger pour devenir un futur citoyen responsable vis-à-vis de son environnement. Deux types de projets peuvent être construits :

« Projets découverte ENS » en 3 étapes

Il s'agit de :

1 - visiter un ENS,

2 - visiter un espace naturel proche du collège,

3 - mener une action en faveur de la biodiversité sur le collège (jardin, haie, sciences participatives, diagnostic biodiversité du collège...).

Les visites sont accompagnées par les animateurs nature agréés.

« Projets immersion ENS » de 2 ou 3 jours

Il s'agit de vivre sur des espaces naturels, avec hébergement sur site (Les Ecouges) ou à proximité immédiate (voir liste dans le livret).

Le séjour est accompagné par des animateurs nature agréés.



© H. Giraud



© S. Delaunay

La sélection des projets se fait sur la pertinence du thème et des activités prévues, au regard de l'éducation à l'environnement (sciences de la vie et de la terre, protection de la nature).

Possibilité de candidater aux deux types de projet à condition que les projets concernent des classes/élèves différents.

DÉMARCHES

- Réserver vos visites sur la plate-forme « isère connect » : www.isereconnect.fr

- Pour le bilan, transmettre des exemples de travaux réalisés par les élèves et 5 photos maximum par courriel à : iserecollégiens@isere.fr



© Département Isère A.Breyesse

ACCOMPAGNEMENTS

Accompagnement par des animateurs nature agréés par le Département pour tous types de projets. (voir la liste dans le livret).



Accompagnement spécifique possible par le Comité départemental handisport pour les jeunes en situation de handicap moteur et sensoriel (cf. livret ressource actions sport).

OUTILS MIS À DISPOSITION

- Le site dédié aux ENS : <https://www.isere.fr/ens-scolaires>

- Des expositions sur les espaces naturels et la biodiversité adaptées aux collèges à réserver auprès de la Médiathèque départementale de l'Isère : https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default_expositions.aspx

JE CRÉE UNE NOUVELLE À PARTIR DES SORTIES SUR LES ENS-RÉSIDENCE D'AUTEUR

Pour prolonger la découverte des milieux naturels par une mise en récit, il est envisageable de réaliser une résidence d'auteur, se reporter à la page 23.

Pour cela, vous êtes invité à prendre contact avec le Département en amont du dépôt de la demande.

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Éco-délégués

Contact :
florian.lefebvre@isere.fr @

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LES 3 RESSOURCES

Le Département prend en charge le financement de ces ressources : pas de versement au collège.

Il est obligatoire d'inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE

Ressource

JE FAIS DU COMPOST

ATTENDUS

Il s'agit d'un accompagnement technique du partenaire Terre climat environnement pour la mise en place ou la pérennisation de démarches de compostage et/ou de petits aménagements favorisant la biodiversité. Ce partenariat peut être sollicité indépendamment d'une demande de financement d'une activité « Mon collège éco-responsable ».

Module 1 « Installation d'un site de compostage »

Installation du site, mise en route technique et 2 séances de sensibilisation des élèves.

Module 2 « Pérennisation du compostage »

1 séquence de rappel des consignes avec sensibilisation des nouveaux élèves de 6^{ème} et 1 projet autour du site de compostage (projet de jardin ou projet avec hôtel à insectes / nichoirs / prairies fleuries).

Ressource

JE COMPRENDS LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE À PARTIR DES DÉCHETS

ATTENDUS

Animation composée d'une séquence en classe pour permettre aux jeunes de découvrir et comprendre le rôle des déchets et du gaz dans la transition énergétique.

Déroulement de la séquence en classe (1h30) :

- Comprendre le réchauffement climatique (causes, conséquences, enjeux...) et la notion de transition énergétique ;
- Atelier sur les énergies renouvelables ;
- La méthanisation, une énergie renouvelable.

ACCOMPAGNEMENTS

- Animation de la séance par un salarié de GRDF, avec l'appui d'un professeur référent (présent lors de la séance) ;
- Transmission au professeur, en amont de la séance, du kit qui sera utilisé par le salarié de GRDF (kit régional utilisé par GRDF auprès des collèges) ;
- L'animateur pourra prendre un temps d'échange avec le professeur en amont de l'intervention.

ÉLÈVES CONCERNÉS
4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr @



Ressource

JE COMPRENDS LES ENJEUX D'UNE VIE BAS CARBONE

ATTENDUS

Ateliers, en 4 séances d'1 à 2 heures, au sein du collège permettant aux jeunes de découvrir, de s'interroger sur les thèmes suivants : Quelles sont les différentes sources d'énergies ? Lesquelles sont les plus polluantes ? Quels types d'énergie consomme mon collège ? Qu'est-ce que le dérèglement climatique ? Qu'est-ce qu'une vie bas carbone ? Suis-je concerné ?

Séance 1 Les ressources d'énergie

Rappel sur les sources d'énergie, renouvelables et non renouvelables. La production d'énergie (électricité et chaleur) à partir des différentes sources disponibles. Expérience de démonstration de certains moyens de productions d'énergie (solaire, centrale électrique).

Séance 2 Je calcule les consommations d'eau et d'énergie dans mon collège

Fourniture d'une mallette avec outils de mesure (débitmètre et wattmètre). Calculs de consommation d'une salle de cours, d'un bloc sanitaire.

Séance 3 Animation « Nos vies bas carbone »

Appréhender les conséquences du dérèglement climatique et comprendre les enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Faire des choix qui conduisent à une vie bas carbone.

Séance 4 Rendre le changement désirable

Sur la base des choix discutés lors de la séance précédente, il sera proposé aux élèves de créer une affiche qui rend désirable ce nouveau mode de vie.

JE DEVIENS UN CITOYEN ÉCO-RESPONSABLE

ATTENDUS

Le collège joue un rôle clé dans le développement durable, à la fois par ses actions internes (gestion écoresponsable, participation de tous) et par son ouverture sur le territoire grâce à des partenariats locaux et des projets innovants.

Les projets proposés doivent :

- Mobiliser l'ensemble des jeunes et des équipes du collège (direction, vie scolaire, enseignants, agents techniques, etc.) pour fédérer autour d'objectifs communs ;
- Croiser au moins deux dimensions du développement durable : environnement, social, économie, afin de développer l'esprit d'équipe, la solidarité et l'engagement citoyen ;
- Favoriser une démarche active et concrète : diagnostic par les élèves, actions de sensibilisation (ex : ateliers sur l'énergie ou le recyclage du plastique), création d'outils ou d'objets, recommandations, suivi et évaluation des résultats. Les jeunes sont acteurs à chaque étape, de l'état des lieux à la mise en œuvre et l'évaluation des actions.

Exemples d'actions :

- Ateliers participatifs sur l'énergie ou le recyclage, où les élèves manipulent, créent et comprennent les enjeux actuels ;
- Animations ludiques et concrètes pour découvrir comment agir localement et durablement.

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, éco-délégués

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Frais d'intervenants, de transports, de billetterie et d'hébergement.

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le Département prend en charge le financement de cette action : animation LPO, fourniture et matériels pour les petits aménagements en faveur de la biodiversité (nichoirs, etc.) – pas de transport prévu et pas de versement au collège.

MON COLLÈGE ÉCO-RESPONSABLE

JE DÉCOUVRE L'AGRICULTURE DE MON TERRITOIRE ET LES LIENS AVEC LA BIODIVERSITÉ

8 projets par an maximum, de préférence dans des collèges différents

ATTENDUS

Faire connaître l'agriculture en Isère, en particulier dans l'environnement du collège pour mettre en avant les services rendus par la nature et les liens étroits de l'agriculture et la biodiversité. Il s'agit de faire découvrir aux élèves les espèces présentes dans les milieux agricoles (notamment les oiseaux), d'expliquer leur rôle pour l'activité agricole (auxiliaire de cultures) mais aussi l'importance des milieux agricoles pour la sauvegarde de ces espèces et de sensibiliser les collégiens à leur préservation.

CONTENU

Un animateur de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) interviendra auprès de classes entières ou d'un groupe d'éco-délégués. Il apportera les connaissances théoriques et techniques, les ressources et les documents pédagogiques pour accompagner les élèves durant le projet.

Des nichoirs et gîte à chauve-souris pourront être construits afin d'en proposer aux agriculteurs situés dans l'environnement proche du collège. Une partie sera accroché dans le collège. Si l'équipe enseignante et l'agriculteur sont d'accord les collégiens pourront même prendre part à un chantier participatif pour réaliser un aménagement dans l'exploitation. Une sortie sera réalisée sur l'exploitation agricole proche afin que les élèves puissent connaître le point de vue de l'agriculteur sur les enjeux de biodiversité et leurs prises en compte et aussi découvrir ou mieux connaître le métier d'agriculteur.

Exemple de projets en 3 parties :

Séance 1 : animation théorique sur l'agriculture et la biodiversité à partir de jeux pédagogiques (dont le jeu de l'oie sur le métier d'agriculteur un jeu pour évoquer la fragmentation des espaces), comprendre l'importance des milieux agricoles pour les hommes, les impacts potentiels sur la faune, la santé, comment protéger les espèces agricoles.

La chronologie des séances pourra varier en fonction de l'environnement autour du collège, des espèces à observer et des actions à mettre en place. La séance 3 pourra inclure la rencontre avec un exploitant agricole à proximité du collège en fonction des possibilités de se déplacer.

ACCOMPAGNEMENT

La LPO vous accompagne dans le montage du projet qui pourra s'adapter à la spécificité de l'agriculture autour du collège.

MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

JE DÉCOUVRE LES FILIÈRES AGRICOLES ISÉROISES

ATTENDUS

Découvrir la production et la transformation des produits alimentaires issus de l'agriculture locale et/ou biologique et comprendre les cycles agricoles et les exigences de production par :

- Des visites d'exploitations agricoles ou d'entreprises agroalimentaires locales pour une découverte de la production et de la transformation agroalimentaire en Isère ;
- La rencontre avec des professionnels agricoles et du secteur de l'agroalimentaire le temps des repas (professionnels qui fournissent les cuisines mutualisées ou autonomes du Département).



Cette découverte de l'agriculture locale comprend **obligatoirement** :

- Une animation en classe autour de l'origine de nos aliments ;
- Une animation en self autour de la découverte d'un produit en particulier : fruit, légume, produit laitier, viande ;
- La visite d'une exploitation agricole.

Vous avez la possibilité de construire votre projet avec les partenaires locaux du Département à savoir : Manger Bio Isère, Recolter et AB pluche.

OUTILS MIS À DISPOSITION

- Expositions de sensibilisation à une alimentation de qualité à partir de produits de qualité, frais et de saison issus de l'agriculture de proximité ;
- Expositions sur l'agriculture locale, sur l'élevage bovin et la production laitière ;
- Liste de fermes :
 - Bienvenue à la ferme : <https://www.bienvenue-a-la-ferme.com/auvergnerhonealpes>
 - Le chemin des fermes : <https://www.lechemindesfermes.com/>
 - Les fermes buissonnières : <http://les-fermes-buissonnieres.fr/>
- Pour une ouverture à l'international, possibilité d'intégrer une animation pédagogique sur le commerce équitable et les enjeux de la consommation mondiale.

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
conseil de vie collégienne
Club éco-citoyen, éco-délégués

Contacts :
fanny.roux@isere.fr @
christophe.corbiere@isere.fr @

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Participation financière maximale de 2 000 €/classe + 1 500 €/classe supplémentaire



© F. Pattou

ÉLÈVES CONCERNÉS
6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
fanny.roux@isere.fr

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Frais d'interventions (nutritionniste).



© Département Isère A.Breyse

MON RESTAURANT SCOLAIRE ÉCO-RESPONSABLE

J'EXPLORE LES ENJEUX DE L'ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ET RESPONSABLE

ATTENDUS

Au travers d'animations « clés en main » réalisées au sein de l'établissement, les collégiens pourront répondre à différentes questions, comme :

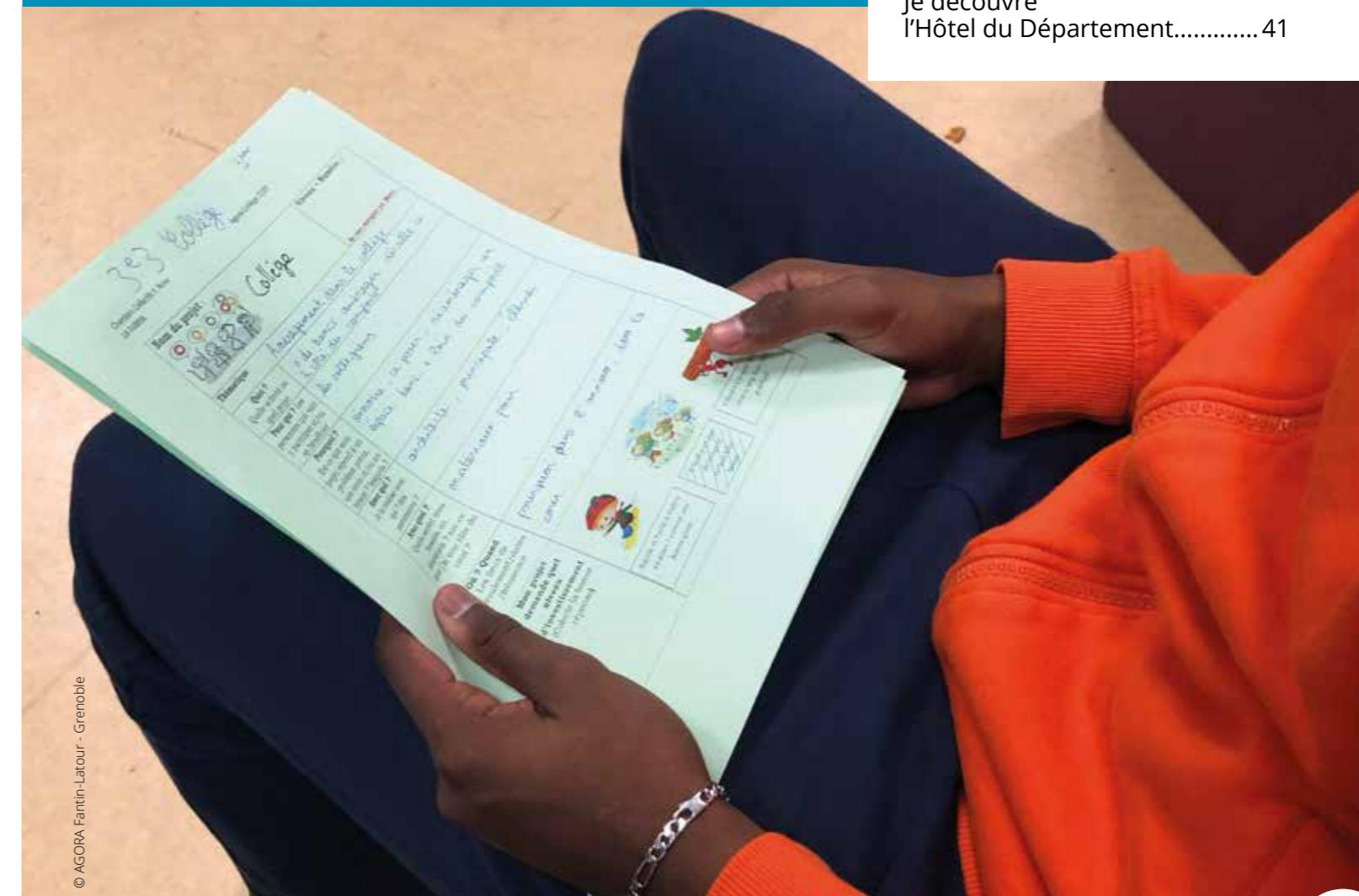
- Quel est l'intérêt d'avoir une alimentation équilibrée ?
- Est-ce que les recommandations sur l'équilibre alimentaire sont compatibles avec une alimentation durable ?
- Quel est le lien avec la santé et l'environnement ?
- Que se cache-t-il derrière l'alimentation responsable et durable ?
- Comment la restauration scolaire répond-t-elle à ces enjeux ?
- Pourquoi intégrer la lutte contre le gaspillage alimentaire dans cette démarche ?

La nutrition, la santé et l'environnement sont abordés dans les programmes pédagogiques, cette action s'inscrit en complément et sera construite avec les différents personnels de l'établissement, les agents des collèges et les élèves.

Différents accompagnements seront possibles, afin de proposer différents paliers allant de la découverte, à l'expérimentation ou à l'implication.

AXE 2 VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ

Prendre conscience, bâtir sa propre opinion, agir, constituent les piliers d'une citoyenneté active et républicaine. Le Département souhaite faciliter la transmission « d'outils » aux 11-15 ans (connaissances et compréhension, aptitudes et savoir-faire, sensibilités et valeurs) pour que l'engagement dans la vie démocratique représentative et/ou participative ait du sens pour les jeunes.



© AGORA Fannin-Latour - Grenoble



MON COMPORTEMENT CITOYEN	36
Je m'intègre dans mon collège	36
Je comprends la vie démocratique	36
J'expérimente ma citoyenneté	37
Concours d'éloquence	38
Je participe à la vie de mon collège	39
Ressources :	
Je comprends mes droits grâce aux Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant (JADE)	40
Dessine-moi le droit	40
Je découvre l'Hôtel du Département	41

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne / CESC – Club

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, hébergement, intervenants,
billetterie

DÉPENSES NON ÉLIGIBLES :

achat de fournitures, dépenses liées à
l'organisation d'événements associant
des parents

JE M'INTÈGRE DANS MON COLLÈGE

ATTENDUS

L'objectif est de permettre l'intégration sereine de tous les élèves dans le collège, par l'instauration d'un respect mutuel, d'une compréhension réciproque et d'un dialogue.

Votre projet peut correspondre, selon les besoins des 11-15 ans, à :

- Un séjour d'intégration de deux jours maximum, en Isère ;

⚠ Demande non cumulable avec les actions : « Ma découverte du milieu montagnard », « Séjours actions de mémoire » et « Je pars en chemin sur les ENS » (Cf. page 56).

- Une journée de cohésion organisée à proximité du collège pour renforcer les relations entre élèves et avec les professeurs (hors activités sportives, parc accrobranche). Pour une journée avec des activités sportives se reporter page 10 « Ma découverte des sports de nature » ;
- Un projet visant à développer la connaissance mutuelle et les métiers des agents des collèges ;
- La mise en place de parrainages entre élèves et de formations d'élèves médiateurs.

Dans le cadre des instances du collège (CESC, CVC, club...) et/ou d'une démarche pluridisciplinaire, les thèmes travaillés peuvent être : la laïcité, l'égalité filles-garçons, la prévention de la discrimination et du harcèlement...

JE COMPRENDS LA VIE DÉMOCRATIQUE

ATTENDUS

Le but est de prendre conscience du sens et de l'importance du rôle - individuel et collectif - des citoyens. Les élèves sont acteurs de votre projet inscrit dans le collège et/ou à l'échelle locale, nationale, européenne. Votre projet doit permettre de connaître le fonctionnement des institutions et d'encourager l'engagement humaniste des jeunes. Les thèmes travaillés de manière transversale, peuvent être notamment : les symboles de la République, la démocratie à travers les institutions françaises, européennes et internationales, l'importance des lois, la laïcité, l'égalité filles-garçons, le quotidien et les missions des élus...

ACCOMPAGNEMENTS

Ressources disponibles : JADE (cf. page 40), Visite de l'Hôtel du Département (cf. page 41).

Le Centre d'information Europe direct (CIED) et/ou la correspondante académique du dispositif eTwinning lié au programme Erasmus +, pour un montage d'un volet européen de votre projet.

**Il est obligatoire d'inscrire,
sur le formulaire « Ressources »
de l'application PI2Cv3, votre demande
avec les coordonnées d'un référent
(courriel et/ou téléphone).**

MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, billetterie

J'EXPÉRIMENTE MA CITOYENNETÉ

ATTENDUS

Le but est de développer l'esprit critique et les capacités des collégiens à percevoir, pratiquer et formuler des jugements sur le vivre ensemble, dans la perspective de s'engager dans les débats de la démocratie.

Votre projet doit permettre l'exercice d'une pensée critique et l'appropriation d'une culture de communication. Pour cela, votre projet est à construire autour de dialogues argumentés et respectueux de la pensée des autres. Il doit aussi permettre de valoriser les capacités émotionnelles, relationnelles et sociales des jeunes.

Par exemple, il pourrait être proposé aux collégiens :

- Des ateliers philosophiques ;
- Des débats mouvants sur des thèmes de société (notamment : les incivilités, la laïcité, les effets du changement climatique, la protection de l'environnement...);
- Des productions en lien avec la protection des droits des enfants adaptées à des élèves allophones (BD...).

Le choix de l'intervenant est libre, une rencontre préalable avec l'équipe éducative pour préparer les interventions est indispensable.



MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS

3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Intervenants, transport

J'EXPÉRIMENTE MA CITOYENNETÉ - CONCOURS D'ÉLOQUENCE

ATTENDUS

Savoir prendre la parole en public, être capable de persuader grâce à un argumentaire bien construit, développer son esprit critique, user des codes de la communication non verbale (la gestuelle, les regards, les silences) pour convaincre son auditoire.

Le but de ce projet est d'engager les collégiens de 3^{ème} dans l'oralité, dans les débats autour de la démocratie et des sujets sociaux qui les touchent particulièrement. Ils travaillent également la confiance, la collaboration, l'écoute, le partage et la confrontation de leurs idées, leurs arguments.

Les élèves de 3^{ème} sont invités à réfléchir et se questionner sur un sujet imposé à tous les élèves de tous les collèges inscrits au concours.

Ils écrivent un discours avec leurs propres mots et personnalité, le présentent dans leur collège qui sélectionnera un collégien finaliste pour participer à la grande finale intercollèges qui aura lieu fin mai ou début juin dans une salle de spectacle de Grenoble ou son agglomération proche.

Chaque collège peut être accompagné ponctuellement par un avocat et un comédien.

Contact pour l'aide au montage du projet :
michelle.micheli@ac-grenoble.fr



MON COMPORTEMENT CITOYEN

JE PARTICIPE À LA VIE DE MON COLLÈGE

ATTENDUS

Renforcer la participation active des élèves dans la vie de leur établissement, conformément aux principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Le droit à la participation offre aux jeunes l'opportunité de développer des projets concrets et de s'impliquer dans les espaces démocratiques de leur collège.

Ce programme piloté par Les Francas permet aux jeunes d'expérimenter concrètement la démocratie participative en concevant et mettant en œuvre des projets d'amélioration de leur cadre de vie scolaire.

Méthodologie en 5 étapes

Étape 1 : constitution d'un groupe projet

Formation d'un collectif d'élèves motivés autour d'une préoccupation commune ou d'une envie d'amélioration de la vie collégienne.

Étape 2 : définition du cadre démocratique

Établissement des règles de fonctionnement du groupe, des modalités de prise de décision et des principes de participation de chacun.

Étape 3 : délimitation du périmètre d'action

Identification précise du champ d'intervention possible, en tenant compte des contraintes réglementaires, budgétaires et organisationnelles de l'établissement.

Étape 4 : conception du projet d'action

Élaboration détaillée du projet : objectifs, public cible, ressources nécessaires, planning de mise en œuvre et indicateurs d'évaluation.

Étape 5 : mise en œuvre et suivi

Réalisation du projet avec un accompagnement continu, évaluation des résultats et capitalisation des apprentissages pour les futurs projets.

Contact pour l'aide au montage du projet :
[Sandrine Farison - charge.mission@francas38.asso.fr](mailto:Sandrine.Farison@francas38.asso.fr)

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
iserecollegiens@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

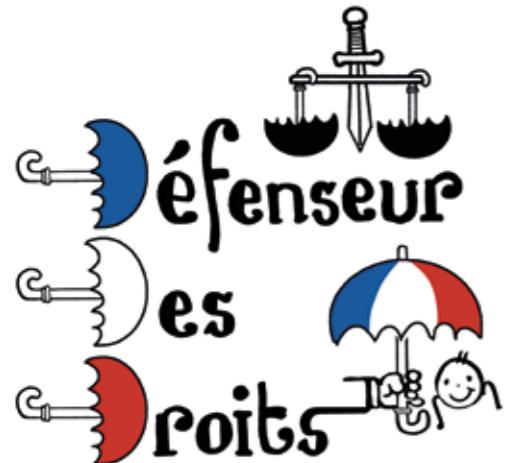
Dépenses éligibles : interventions, fournitresses



MON COMPORTEMENT CITOYEN

ÉLÈVES CONCERNÉS6^{ème}, 5^{ème}Contact :
iserecollegiens@isere.fr

*Il est obligatoire d'inscrire,
sur le formulaire « Ressources »
de l'application PI2Cv3, votre demande
avec les coordonnées d'un référent
(courriel et/ou téléphone).*



© Plantu - Cartooning for Peace

ÉLÈVES CONCERNÉS
À partir de la 4^{ème}

*Il est obligatoire d'inscrire,
sur le formulaire « Ressources »
de l'application PI2Cv3, votre demande
avec les coordonnées d'un référent
(courriel et/ou téléphone).*

Ressource

JE COMPRENDS MES DROITS GRÂCE AUX JEUNES AMBASSADEURS DES DROITS DE L'ENFANT (JADE)

Les JADE - Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant - sont des jeunes de 16 à 25 ans recrutés en service civique et formés par le Défenseur des droits. Ils proposent des séances thématiques et ludiques adaptées aux élèves.

POUR LES CLASSES DE 6^{ème} ET 5^{ème}, PARTOUT EN ISÈRE :

Les jeunes ambassadeurs des droits auprès des enfants ont pour mission de promouvoir auprès des collégiens les droits fondamentaux énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ainsi que le rôle et les missions du Défenseur des droits. Ils les sensibilisent au vivre ensemble et à la citoyenneté.

Les jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant/pour l'égalité interviennent, en binôme, sur deux séances d'une heure par classe. En amont de leurs interventions, les jeunes ambassadeurs rencontrent l'équipe pédagogique.

Début des interventions devant les élèves courant novembre.

ACCOMPAGNEMENT

Le programme Educadroit du Défenseur des droits, vise à sensibiliser les jeunes au droit et à leurs droits. Le site Educadroit.fr propose des ressources pédagogiques ludiques (vidéos, quizz, exposition de dessins de presse ...) en libre accès pour accompagner la compréhension du droit sur des sujets variés : <https://educadroit.fr/a-propos>

Ressource

EXPO DESSINE-MOI LE DROIT, MISE À DISPOSITION PAR LES FRANCAS (+ LIVRET PÉDAGOGIQUE TÉLÉCHARGEABLE).

Différentes thématiques du droit abordées sous un angle humoristique et décalé, sur 12 kakemonos.

MON COMPORTEMENT CITOYEN

Ressource

JE DÉCOUVRE L'HÔTEL DU DÉPARTEMENT

Votre collège peut être accueilli à l'Hôtel du Département, à Grenoble, pour la visite de l'hémicycle et une présentation du fonctionnement de la collectivité avec la présence d'un conseiller départemental.

L'objectif de cette rencontre est de faire découvrir et de comprendre le rôle et les missions de l'institution départementale aux jeunes. Ils découvriront ainsi ses compétences, ses missions, son budget et les règles fondamentales de la vie démocratique.

La visite dure environ 1h30.

60 personnes maximum, dont les accompagnants, peuvent être accueillis.

ÉLÈVES CONCERNÉS4^{ème}, 3^{ème}
élèves déléguésContact :
cecile.bucci@isere.fr

*Il est obligatoire d'inscrire,
sur le formulaire « Ressources »
de l'application PI2Cv3, votre
demande avec les coordonnées
d'un référent (courriel et/ou
téléphone). Le Département
vous contactera pour mettre
en place l'intervention.*



© Département Isère A.Breyesse

AXE 3 SANTÉ ET MÉDIAS

La santé est un enjeu primordial pour la réussite scolaire. Les actions de sensibilisation, de prévention et de promotion de la santé permettent de donner les moyens aux jeunes de mieux se préoccuper de leur bien-être dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales.



MON COLLÈGE EN SANTÉ.....43

- Je comprends la vie relationnelle, affective et sexuelle.....43
- Je me prémunis contre les conduites addictives et à risque43
- J'apprends à gérer mon stress44
- Ressource :** sport-santé.....44

MON COLLÈGE EN SANTÉ

JE COMPRENDS LA VIE RELATIONNELLE, AFFECTIVE ET SEXUELLE

L'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle implique d'accompagner une réflexion visant à accroître les aptitudes des jeunes à opérer des choix personnels favorisant leur épanouissement dans leur vie relationnelle, affective et sexuelle ainsi que le respect de soi et des autres.

Il peut s'agir :

- De séances de type « psychoéducation » sur les émotions (identifier, nommer et comprendre et exprimer) ;
- De séances visant à expérimenter les enjeux relationnels : comment intégrer avec les autres, comment s'exprimer, communiquer dans l'altérité, dans le respect, sans violence... ;
- D'un apprentissage de la sexualité : connaître son corps, apprendre à le respecter et le faire respecter, apprendre comment ne pas mettre ce corps en danger, comprendre en quoi il peut être source de plaisir autant que de souffrance et recevoir un minimum de recommandations pour se protéger, protéger les autres et s'épanouir.

L'accent peut être mis sur une thématique spécifique (violences, harcèlement, stéréotypes, prostitution des mineurs ...).

Ressources mises à disposition gratuitement :

Animations pour les collégiens par les professionnels des CSS (Centres de santé sexuelle), sur différents sujets liés à la vie relationnelle, affective et à la sexualité.

Liste complète avec adresses et contacts sur : <https://centre-sante-sexuelle.isere.fr/>

Expositions sur les thématiques égalité filles-garçons, violence... à votre disposition à la Médiathèque départementale de l'Isère.

Liste complète sur l'accès professionnel de la Médiathèque dans la thématique société :
<https://mediatheque-departementale.isere.fr/Default/expositions.aspx>

JE ME PRÉMUNIS CONTRE LES CONDUITES ADDICTIVES ET À RISQUE

Il peut s'agir :

- D'apporter des informations sur les produits (tabac, alcool, drogues, alcool, sport, jeux de hasard ...), leurs fonctions, leurs effets ?
- D'amener une réflexion critique sur les pressions sociales poussant à la consommation ;
- D'informer et donner accès aux ressources d'aide disponibles.

La prévention par les pairs peut être une option dans la manière de construire la démarche.

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne / CESC

Contact :

iserecollegiens@isere.fr

Sport santé :
sarah.cabannes@isere.fr



PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, billetterie

MON COLLÈGE EN SANTÉ



Il est obligatoire d'inscrire vos demandes d'animation avec les coordonnées précises d'un référent (courriel et/ou téléphone) sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2C. Le Département vous recontactera pour mettre en place l'intervention.

J'APPRENDS À GÉRER MON STRESS

Le projet doit proposer plusieurs séances et être construit sur la base d'un recueil de la parole et des besoins des jeunes :

- Un apport théorique sur le stress et les émotions : expression du mal-être, gestion des émotions...
- La mise en œuvre d'un outil pratique en classe que les jeunes pourront s'approprier dans leur quotidien (méditation de pleine conscience par exemple).

Accompagnement pour l'ensemble des activités :

Promotion Santé ARA-délégation Isère : accompagnement dans le montage de votre projet et mise à disposition de ressources et outils : dispositif de soutien aux politiques et aux interventions en prévention promotion de la santé.

Liste des interventions et contacts sur : <https://www.promotion-sante-ara.org/>

Ressource

SPORT-SANTÉ

Votre projet vise à sensibiliser les collégiens aux bienfaits d'une activité physique régulière sur la santé et à lutter contre l'accroissement de la sédentarité.

Mise à disposition gratuite de ressources pour des animations « Sport-Santé » :

- Atelier sur le sommeil ;
- Lien entre fréquence cardiaque et activité physique et sportive avec des montres connectée ;
- Prévention et promotion au sport et à la santé via un plateau géant de jeu de l'oie, de la réalité virtuelle à 360° : <https://sport.isere.fr/sport-sante>
- Intervention de l'association les Défis d'Armand : www.lesdefisdarmand.fr

AXE 3 SANTÉ ET MÉDIAS

Apprendre à trouver, à évaluer et à s'approprier des contenus numériques permet de développer activement une utilisation éclairée du digital. Les objectifs visés par les financements départementaux sont donc d'apprendre à préserver ses capacités d'attention et à s'interroger de manière concrète sur les contours et les potentialités des outils de communication numérique.



MES PRATIQUES NUMÉRIQUES 46

Je me prémunis contre des usages excessifs et malveillants 46

Je m'approprie les médias et le net 46

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne
Club ou atelier numérique

Contact :
helene.rabboni@isere.fr

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Interventions. Sont exclues les dépenses concernant l'achat de matériels.



MES PRATIQUES NUMÉRIQUES

JE ME PRÉMUNIS CONTRE DES USAGES EXCESSIFS ET MALVEILLANTS

ATTENDUS

Pour répondre prioritairement à une attente de prévention, votre projet est à réaliser sur les thèmes suivants :

- L'isolement ;
- Le harcèlement moral (cyber harcèlement) ;
- Les incidences sur la santé (perte de sommeil, de repères, rupture avec le réel...) ;
- Les conduites à risques (définition, exemple de pratiques abusives des jeux vidéo...) ;
- La cyber sécurité (prévention contre la radicalisation).

Votre projet peut se dérouler sous forme de temps d'échanges à l'occasion de la « semaine de lutte contre le harcèlement à l'école » notamment, d'ateliers de création de jeux de plateaux, de capsule vidéo ou autres supports.

JE M'APPROPRIE LES MÉDIAS ET LE NET

ATTENDUS

Pour se forger une culture numérique et permettre aux collégiens d'avoir un usage raisonné et réfléchi des écrans, votre projet, en lien avec l'éducation à une recherche critique et sécurisée d'informations, aborde, notamment, l'un des thèmes suivants :

- Identité numérique / empreinte numérique ;
- Protection de l'identité / droit à l'image ;
- Vie privée / vie publique, mesure de l'e-réputation ;
- Droit d'auteur ;
- Analyse d'image & médias (fake news, complot) ;
- Modèle économique des médias/réseaux sociaux ;
- Compétences informationnelles ;
- Compétences professionnelles (portfolio, CV, story telling).

AXE 4 DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Dans un contexte d'évolutions permanentes du monde du travail, le Département souhaite sensibiliser les 11-15 ans à la diversité des métiers, au fonctionnement de l'entreprise et à son environnement économique et social. L'objectif, en promouvant l'égalité des chances, est de permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel de manière positive et choisie en tenant compte de 3 piliers : connaître la formation, connaître les métiers et se connaître soi-même.



MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS.....	48
Je découvre les métiers	48
J'expérimente la mini-entreprise.....	48
SCIENCES, TECHNIQUES ET INNOVATIONS.....	49
J'expérimente la science dans mon quotidien.....	49
J'invente demain avec le CEA de Grenoble (avec financement).	50
Ressource : j'invente demain avec le CEA de Grenoble (sans financement).	50



ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Club ou atelier

Contact :
iserecollegiens@isere.fr

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants.

J'EXPÉRIMENTE LA MINI-ENTREPRISE

- Mini-Entreprise S (parcours court, 1 journée)

Une expérience immersive d'une journée où les jeunes, en équipe, imaginent et présentent un projet entrepreneurial, en développant créativité, esprit d'équipe et confiance en soi.

**- Mini-Entreprise M (parcours intermédiaire,
15 à 35 h)**

Un parcours de 15 à 35 heures permettant aux jeunes de transformer une idée en projet concret, en découvrant toutes les étapes de la gestion de projet et en développant leur sens de l'initiative.

- Mini-Entreprise L (parcours long, 60 h et plus)

Une aventure entrepreneuriale sur l'année scolaire où les jeunes créent, produisent et commercialisent un bien ou service, acquérant ainsi des compétences clés et rejoignant un réseau d'alumni.

Un festival annuel est organisé fin mai-début juin, l'occasion pour les collégiens de vendre leurs produits.

MA CONNAISSANCE DES MÉTIERS

ATTENDUS

Votre projet doit ouvrir les horizons professionnels des 11-15 ans en prenant appui sur leurs centres d'intérêt et en les positionnant dans une dynamique de réflexion sur leur parcours par la valorisation du travail réalisé. Il vise aussi à combattre les stéréotypes en promouvant l'égalité des chances dans les choix professionnels et de formation.

Votre projet est bâti autour d'un fil conducteur cohérent et implique le jeune, à des degrés divers, de sa préparation à sa réalisation.

JE DÉCOUVRE LES MÉTIERS

Votre projet est construit notamment autour de :

- Intervention(s) de professionnels offrant une approche concrète du fonctionnement de l'entreprise ;
- Participation(s) à des visites d'entreprises ou des manifestations organisées en faveur de la découverte des métiers par des collégiens ;
- Immersion dans le monde du travail pour observer le quotidien et les savoir-être du monde professionnel ;
- Restitution(s) individuelle(s) ou collective(s) à destination des autres élèves et/ou des familles et/ou des professionnels.

Il peut faire connaître, par exemple, les métiers en tension et/ou innovants, les filières en devenir, les métiers représentés au Département (liés au handicap et au grand âge, notamment).

SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

ATTENDUS

Votre projet doit permettre aux jeunes d'imaginer, de modéliser et de fabriquer. Il s'agit d'accroître la compréhension de la démarche expérimentale par le collégien. À partir d'une problématique ou d'une rencontre, le collégien met en œuvre des projets concrets lui permettant d'appréhender la conduite de projets scientifiques : besoins, conception et réalisation.

Votre projet familiarisera le plus grand nombre de collégiens aux sciences et technologies. L'objectif est de faire connaitre les métiers, de susciter des vocations scientifiques, de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons.

J'EXPÉRIMENTE LA SCIENCE DANS MON QUOTIDIEN

Votre projet doit permettre :

- D'appréhender la place des techniques et des sciences de l'ingénieur dans notre quotidien ;
- De découvrir et réfléchir à comment les métiers scientifiques (recherche, ingénierie...) peuvent contribuer à l'évolution de notre société.

Pour cela le projet s'articule autour de rencontres de professionnels, de visites de laboratoires ou entreprises et/ou de la participation à des concours scientifiques.



ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Conseil de vie collégienne / Club

Contact :
iserecollegiens@isere.fr

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport, intervenants, petit matériel spécifique, billetterie.



SCIENCES TECHNIQUES ET INNOVATIONS

2 possibilités : avec ou sans financement.

J'INVENTE DEMAIN AVEC LE CEA DE GRENOBLE (AVEC FINANCEMENT)

Le programme J'invente demain (<https://jinvente-demain.web.ac-grenoble.fr/>) invite les collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème} à relever un challenge : imaginer des solutions innovantes face aux enjeux de société, en lien avec les Objectifs du développement durable (ODD). Encadrés par leurs enseignants préalablement formés sur le site du CEA Grenoble, les élèves travaillent en équipe mixte, en classe ou en club pour concevoir un projet qui pourra prendre deux formes au choix : une vidéo ou une maquette physique illustrant les idées et concepts développés. Il est nécessaire que les projets mobilisent au moins deux disciplines et des partenariats extérieurs sont encouragés pour les enrichir.

Au-delà de l'expérience enrichissante du projet, ce programme permet de développer la créativité et l'esprit d'initiative, le goût pour la recherche et l'ingénierie, des compétences scientifiques et technologiques, l'ouverture sur le monde, la coopération ou encore la communication et des compétences psycho-sociales.

Un festival de clôture est organisé fin mai à la Maison Minatec, sur la presqu'île scientifique de Grenoble afin de valoriser le travail et l'engagement des élèves. Les projets sélectionnés par chaque collège seront présentés devant un public constitué d'élèves impliqués dans les projets, dans la limite du temps et des espaces disponibles.

Important : prévoir un budget transport si volonté d'assister au festival J'invente demain.

Ressource

J'INVENTE DEMAIN AVEC LE CEA DE GRENOBLE (SANS FINANCEMENT)

Les enseignants peuvent solliciter diverses interventions : accompagnement à la réalisation de vidéos ou de maquettes, animations au FabLab de la Casemate, témoignage de doctorants du CEA Grenoble, animation par des étudiants de Polytech Grenoble... Elle ne compte pas dans le quota maximum de 7 projets par an.

Il est obligatoire d'inscrire, sur le formulaire « Ressources » de l'application PI2Cv3, votre demande avec les coordonnées d'un référent (courriel et/ou téléphone).

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS ET DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Le Département souhaite accompagner les jeunes dans la découverte des milieux professionnels de leur territoire.

MON TERRITOIRE : DE LA FORêt À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS » 52

Je fais le lien entre forêt et métiers du bois 52

Je découvre la gestion forestière en détail 53

Je comprends les effets du changement climatique sur la forêt 53

MA CONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE MON TERRITOIRE 54

Je découvre mon territoire 54

Une résidence de territoire 54



CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}
Club éco-citoyen, éco-délégués

Contact :
iserecollegiens@isere.fr

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Transport et petits matériels spécifiques.

MON TERRITOIRE : DE LA FORêt À LA DÉCOUVERTE DE LA FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS »



© Département Isère A.Breyse

La forêt recouvre environ 40 % de la surface de l'Isère. Elle répond à un enjeu de gestion durable alliant l'accueil du public, le stockage de carbone, la protection contre les risques et bien sûr la production de bois. Avec 450 000 m³ de bois récoltés et transformés localement, la forêt iséroise est à la base d'une véritable filière économique avec de nombreux professionnels : gestionnaires forestiers, bûcherons, scieurs, charpentiers, menuisiers...

L'objectif ici est de permettre aux collégiens de comprendre que les forêts sont des espaces naturels gérés et produisant un matériau bois utilisé dans notre vie quotidienne, tout en leur faisant découvrir des métiers de l'économie locale et le défi du changement climatique.

Les activités peuvent être mobilisées dans le cadre des enseignements et du parcours Avenir.

Il est préférable de réaliser « Je fais le lien entre forêt et métiers du bois » sur une première année, puis « Je découvre la gestion forestière en détail » ou « Je comprends les effets du changement climatique sur la forêt » l'année suivante.

JE FAIS LE LIEN ENTRE FORêt ET MÉTIERS DU BOIS

ATTENDUS

L'association Fibois Isère, interprofession de la filière bois, propose 2 à 3 séquences avec au préalable, une rencontre entre l'équipe de Fibois Isère et les professeurs référents. Elle permet d'adapter le déroulé proposé aux besoins pédagogiques du collège, ainsi que la mise en place du planning. Il peut être attendu dans cette activité un effort final de restitution.

Séquence 1 : animation en classe (1 à 2 h) pour introduire les connaissances de la forêt et les notions de circuits courts et de filière bois (la forêt dans le monde, en France et en Isère, découverte des applications quotidiennes du bois, présentation des métiers et des filières), en lien avec les programmes de géographie, histoire, biologie, mathématiques, technologie.

Séquence 2 : visites en forêt et en entreprise (2 demi-journées) :

- Sortie en forêt : découvrir l'écosystème forestier, ses multiples

fonctions et le rôle du gestionnaire forestier dans la conduite d'une forêt et la production de bois.

- Sortie en entreprises : plusieurs possibilités : scierie, atelier de charpente ou de menuiserie... Découverte des différentes facettes d'une entreprise et les différents métiers qui s'y côtoient. Lien entre les connaissances fondamentales acquises en collège et leur application dans l'entreprise.

Pour les collèges ou gymnases construits en bois ; **séquence 3 optionnelle** (1 à 2 h) : visite du collège avec son architecte et analyse de l'usage du bois dans la construction du bâtiment.

L'action est ouverte à 8 classes, de préférence dans des collèges différents.

ACCOMPAGNEMENTS

Coordination réalisée par Fibois Isère, association de la filière bois. Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF). Possibilité d'une heure d'accompagnement pour la préparation de la restitution.

FORêt FILIÈRE ÉCONOMIQUE « BOIS »

OUTILS MIS À DISPOSITION

Pour préparer cette action, des ressources sont prêtées : film sur la filière bois iséroise...

JE DÉCOUVRE LA GESTION FORESTIÈRE EN DÉTAIL

ATTENDUS

L'activité se déroule sur une journée entière en forêt : comprendre comment les forêts sont gérées et aménagées durablement, identifier les différents acteurs et métiers issus de la gestion forestière.

Par équipe, les élèves sont amenés à simuler le travail du forestier en utilisant ses outils quotidiens.

Par de multiples activités ludiques les élèves vont : analyser le milieu naturel, collecter des données, expérimenter et approfondir des méthodes, mesurer et calculer les composantes d'une forêt, identifier des problématiques et s'exprimer pour éveiller le comportement d'éco-citoyen (mise en application du programme de mathématiques et de SVT en pleine nature et exposé à des cas concrets).

Attention : cette activité n'est pas adaptée aux élèves en classe SEGPA.

ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

OUTILS MIS À DISPOSITION

En amont des sorties, sont fournies deux bandes-dessinées : « Le trésor de Valentin » et « L'incroyable journée de Léa ».

De plus, un carnet d'activités sera donné par l'ONF à chaque élève qui le complète au fur et à mesure de la journée.

JE COMPRENDS LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LA FORêt

ATTENDUS

Séquence 1 : une demi-journée en forêt (ou en classe) pour comprendre le fonctionnement biologique d'un arbre et ses « supers pouvoirs » par des approches scientifiques, créatives, participatives et ludiques. Découverte des services rendus à l'homme par l'écosystème forestier, de sa vulnérabilité face aux effets du changement climatique et proposition d'actions à mener pour pérenniser les bienfaits des forêts dans un contexte climatique évolutif (lien avec les programmes de SVT, géographie, technologie).

Séquence 2 optionnelle (1 à 2 h) : selon les possibilités locales, visites en forêt sur une zone reboisée ou participation à une action citoyenne de plantation de jeunes arbres.

Attention : cette activité n'est pas adaptée aux élèves en classe SEGPA.

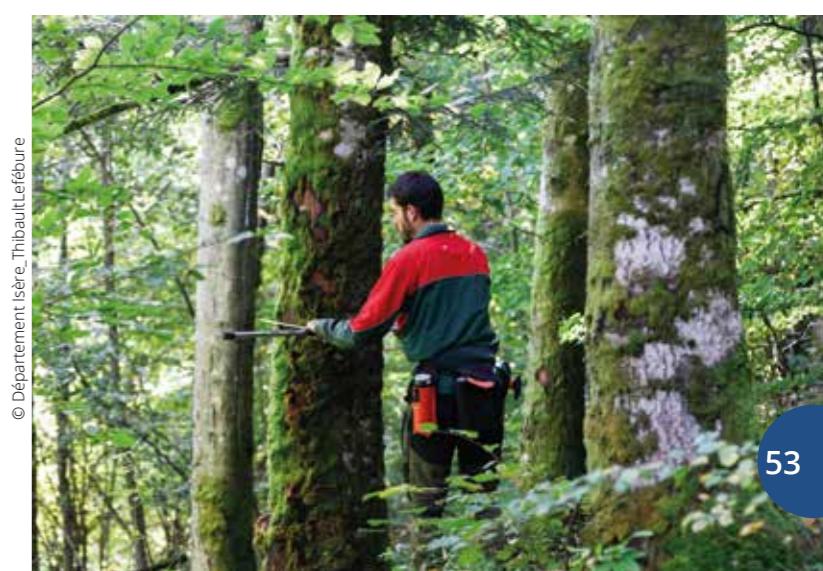
ACCOMPAGNEMENTS

Mise à disposition d'animateurs de l'Office national des forêts (ONF).

OUTILS MIS À DISPOSITION

Des ressources bibliographiques peuvent être mises à disposition par l'ONF sur demande.

Ces 2 actions sont ouvertes à 8 classes en tout, de préférence dans des collèges différents **et ne sont pas adaptées aux élèves en classe SEGPA.**



© Département Isère Thibault Lefebvre

CONNAISSANCE DES ACTEURS DE MON TERRITOIRE

ÉLÈVES CONCERNÉS

6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Contact :
isabelle.berruyer@caue-isere.org

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Il est obligatoire de contacter la référente du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour s'inscrire sur ces actions.

Interventions du CAUE prises en charge directement par le Département.

Dépenses éligibles Isère collégiens : transport, fournitures.

UNE RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

ATTENDUS

1 collège par an

Résidence en duo (architecte et paysagiste).

La résidence est l'occasion pour les élèves de participer concrètement à l'exploration d'un territoire au côté de deux professionnels. Ce format d'activités est une expérience unique permettant aux élèves de développer leurs connaissances techniques et artistiques, de s'initier aux métiers de l'architecture, d'aborder les étapes d'un projet de l'idée à la réalisation. Les architectes auront en charge d'organiser en coconstruction avec l'équipe éducative le contenu des actions, les ateliers de pratique et les temps forts collectifs pour faire écho à l'ensemble de l'établissement.

ACCOMPAGNEMENT

Le CAUE 38 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Isère) apporte son expertise dans le montage de votre projet : une équipe pluridisciplinaire et un espace pédagogie pour aborder l'architecture, le patrimoine bâti et naturel, l'urbanisme, le paysage. L'éducation à l'architecture et à l'urbanisme concourt à la mise en œuvre du parcours EAC, du parcours Citoyen et du parcours Avenir.

Ressource disponible : atlas des paysages de l'Isère :
<https://atlasdespaysages.isere.fr/>

MA CONNAISSANCE DE L'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE MON TERRITOIRE

JE DÉCOUVRE MON TERRITOIRE ATTENDUS

3 collèges par an

Activités pluridisciplinaires de sensibilisation à l'architecture et au paysage. Le territoire élargi du collège devient le terrain d'observation, de rencontre, d'expérimentation et de pratique pour les élèves. Chaque projet s'adaptera aux spécificités du territoire concerné. Les classes bénéficieront d'interventions d'architectes ou de paysagistes sous la forme d'ateliers de pratique, de connaissances et de références dans le cadre du parcours EAC.

Le projet se déclinera en **6 demi-journées ou 3 journées d'architecture et de paysage** au sein du collège ou sur le site étudié.

RÉSERVATION D'OUTILS ÉDUCATIFS ET D'EXPOSITIONS

Le Département de l'Isère met gratuitement à disposition des collèges, sur réservation, un large choix d'expositions dont les plus récentes intègrent les nouvelles technologies (multimédia interactif, contenus enrichis) afin de rendre l'expérience plus immersive et ludique. Des ressources documentaires accompagnent également certaines expositions (livres, DVDs, accessoires).

EXPOSITIONS ET OUTILS DISPONIBLES

Vous trouverez dans la rubrique animation du site de la Médiathèque départementale de l'Isère la liste des expositions :

<https://mediatheque-departementale.isere.fr>

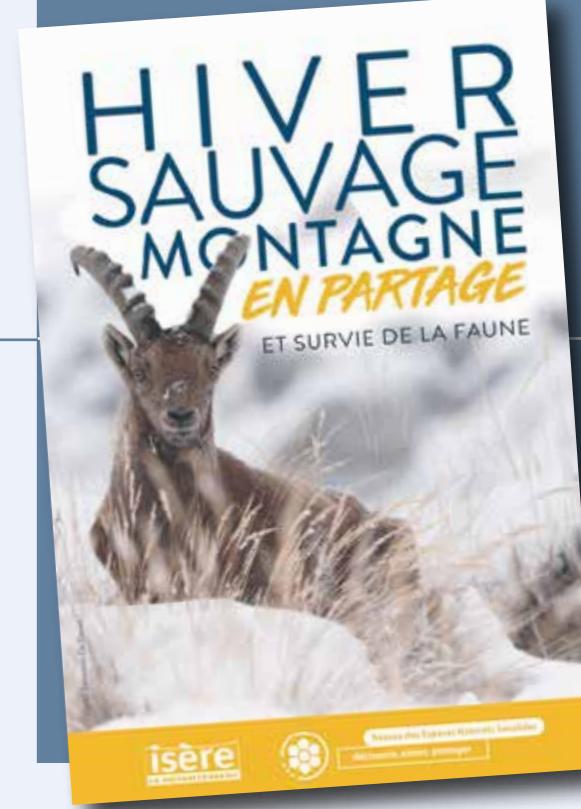
Dans cette liste, vous trouverez, à travers différentes thématiques, les ressources, des informations pratiques, ainsi que les sites internet à consulter.



Un jeu créé par des jeunes pour des jeunes afin d'aborder de manière ludique le sujet de l'entretien !

CONDITIONS DE PRÊT

• 5 prêts maximum par établissement et par année scolaire.
• Durée : 21 jours.





RAPPEL DES RÈGLES SUR LES SÉJOURS

NOTES

IL N'EST PAS POSSIBLE DE DÉPOSER, POUR UN MÊME ÉTABLISSEMENT, 2 PROJETS INCLUANT UN SÉJOUR LA MÊME ANNÉE SCOLAIRE, MÊME S'ILS CONCERNENT DES NIVEAUX DE CLASSE DIFFÉRENTS.

Vous pouvez choisir entre :

MA DÉCOUVERTE DU MILIEU MONTAGNARD : séjour de 2,5 journées et 2 nuitées / Page 12

Découverte de sports de nature : randonnée pédestre, course d'orientation, escalade ou via ferrata

Votre projet doit présenter un contenu interdisciplinaire de qualité autour de la découverte du patrimoine naturel, économique et historique de la montagne et par la rencontre des acteurs du territoire.

Votre projet peut concerner un groupe d'élèves ou l'ensemble des élèves d'un niveau unique.

ou

ACTIONS DE MÉMOIRE

je découvre les enjeux mémoriels ici et ailleurs / Page 25

Niveau 3^{ème}

ou

JE PARS EN CHEMIN SUR LES ENS :

JETONS EN CHEMIN SUR LES ENS :
projet « immersion ENS » de 2 ou 3 jours / Page 28

Votre projet doit s'articuler autour de la découverte des Espaces naturels sensibles (ENS) avec des animateurs nature agréés et de la réalisation d'une action concrète, en faveur de la biodiversité, au travers d'approches pluridisciplinaires. L'objectif est de prendre conscience de la fragilité de ces espaces, de la nécessité de les protéger pour devenir un futur citoyen responsable vis-à-vis de son environnement.

ou

JE M'INTÈGRE DANS MON COLLÈGE :

JE M'INTEGRE DANS MON COLLEGE :
séjour d'intégration de 2 jours maximum en Isère / Page 36

L'objectif est de permettre l'intégration sereine de tous les élèves dans le collège, par l'instauration d'un respect mutuel, d'une compréhension réciproque et d'un dialogue.

CONTACTS MAISONS DU DÉPARTEMENT

Pour plus de renseignements sur Isère collégiens,
contactez la Maison du Département la plus proche
de votre établissement scolaire. Si vous ne connaissez pas
la Maison du Département dont vous dépendez,
rendez-vous sur : www.isere.fr

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE	Département de l'Isère Maison du Département 32 rue de New-York 38 000 Grenoble Tél. 04 57 38 44 00	Chef de service Éducation : Véronique Nowak Chargés de développement culturel : Jérôme Deschamps, Jérôme Planchenault, Nelly Pinier Référente jeunesse : Magali Rouzier Gestionnaire Espace naturel sensible : Auriane Duminy
BIÈVRE	Département de l'Isère Maison du Département Rue de la Guillotière 38 270 Beaurepaire Tél. 04 37 02 24 80	Chef de service Éducation : Estelle Faure Chargée de développement culturel : Camille Simon Référente jeunesse : Sandrine Giachino Gestionnaires Espace naturel sensible : Serge Beaumont, Sergio Hernandez-Gomez
GRÉSIVAUDAN	Département de l'Isère Maison du Département 53 Route de Barraux 38 530 Barraux Tél. 04 56 58 16 00	Chef de service Éducation : Allan Pinelle Chargée de développement culturel : Nelly Pinier Référent jeunesse : Sébastien Jely Gestionnaires Espace naturel sensible : Frédéric Dalvai, Guillaume Courtois
HAUT RHÔNE DAUPHINOIS	Département de l'Isère Maison du Département 45 impasse de l'ancienne gare 38 460 Crémieu Tél. 04 74 18 65 60	Chef de service Éducation : Romuald Maigrot Chargée de développement culturel : Camille Simon Référent jeunesse : Olivier Liberelle Gestionnaires Espace naturel sensible : Benjamin Balme, Joanny Piolat
ISÈRE RHODANIENNE	Département de l'Isère Maison du Département 3 quai Frédéric Mistral 38 200 Vienne Tél. 04 74 87 93 00	Chef de service Éducation : Alexandre Cassar Chargée de développement culturel : Sabine Gely Référente jeunesse : Hélène Chappuis Gestionnaire Espace naturel sensible : Florian Kherbouche
MATHEYSSINE	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue du pont de la Maladière 38 350 La Mure Tél. 04 57 48 11 11	Chef de service Éducation : Lionel Laye Chargée de développement culturel : Françoise Paris Référente jeunesse : Solène Escallon Gestionnaires Espace naturel sensible : Amandine Lemercier, Emilien Maulave
OISANS	Département de l'Isère Maison du Département 200 avenue de la gare 38 520 Bourg-d'Oisans Tél. 04 76 80 03 48	Chef de service Éducation : Angélique Spataro Chargé de développement culturel : Jérôme Planchenault Référente jeunesse : Lolita Garnier Gestionnaire Espace naturel sensible : Emilien Maulave

TERRITOIRE	COORDONNÉES TERRITOIRE	RÉFÉRENTS DE PROXIMITÉ
PORDES ALPES	Département de l'Isère Maison du Département 18 Avenue Frédéric Dard 38 300 Bourgoin-Jallieu Tél. 04 26 73 05 00	Chef de service Éducation : Nicolas Novel-Cattin Chargée de développement culturel : Camille Simon Référente jeunesse : Laëtitia Quagliari Gestionnaires Espace naturel sensible : Sergio Hernandez-Gomez, Thierry Porte
SUD GRÉSIVAUDAN	Département de l'Isère Maison du Département Avenue Jules David BP 59 - 38 160 Saint-Marcellin Tél. 04 76 36 38 38	Chef de service Éducation : Christophe Jacquin-Bertholet Chargé de développement culturel : Thomas Gomez De Mercado Référente jeunesse : Maude Agriel Gestionnaire Espace naturel sensible : Arnaud Tositti
TRIÈVES	Département de l'Isère Maison du Département 435 rue Docteur Senebier 38 710 Mens Tél. 04 80 34 85 00	Chef de service Éducation : Magalie Ailloud-Perroud Chargée de développement culturel : Françoise Paris Référente jeunesse : Géraldine Musel Gestionnaire Espace naturel sensible : Amandine Lemercier
VALS DU DAUPHINÉ	Département de l'Isère Maison du Département 2 rue de l'Oiselet 38 110 La Tour-du-Pin Tél. 04 74 97 96 98	Chef de service Éducation : Candy Dubordeaux Chargée de développement culturel : Camille Simon Référent jeunesse : Abdelmajid Ben Haddouch Gestionnaire Espace naturel sensible : Thierry Porte
VERCORS	Département de l'Isère Maison du Département 150 impasse Meillarat 38 250 Villard-de-Lans Tél. 04 57 38 49 00	Chef de service Éducation : Isabelle Hellec Chargé de développement culturel : Jérôme Deschamps Référente jeunesse : Pascale Jallès Gestionnaire Espace naturel sensible : Corinne Ribault
VOIRONNAIS CHARTREUSE	Département de l'Isère Maison du Département 33 avenue François Mitterrand 38 500 Voiron Tél. 04 57 56 11 30	Chef de service Éducation : Yves Reverdy Chargés de développement culturel : Cécile Sapin, Thomas Gomez De Mercado Référent jeunesse : Guillaume Reymond Gestionnaires Espace naturel sensible : Marie Thiberville, Thomas Linossier

SPORT ET CULTURE



VIVRE ENSEMBLE ET CITOYENNETÉ



SANTÉ ET MÉDIAS

isere.fr

COLLÈGES PRIVÉS ISÉROIS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
HÔTEL DU DÉPARTEMENT

7 rue Fantin Latour
CS 41 096
38022 Grenoble cedex 1
04 76 00 38 38

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS



isère
LE DÉPARTEMENT

